

Gel de la grève des médecins résidents

Le Collectif autonome des médecins résidents (Camra) a décidé de geler son mouvement de grève qui a perturbé le fonctionnement du système de santé publique depuis huit mois.

Page 4

Tamanrasset Reddition de trois terroristes

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire...

Page 2



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Dimanche 24 juin 2018
10 Chawwal 1439 - N° 1823 - Algérie : 10 DA / 1 €

Tébessa et Ghardaïa 39 candidats disqualifiés de l'examen du bac pour tricherie

Pages 2 & 11

Ahmed Ouyahia :

«L'Algérie a encore grandement besoin du Président Bouteflika»

Dans ces affaires d'intérêt national, nous n'avons pas pris position pour faire taire les rumeurs et nous avons pris une position pour un choix, qui nous semble en tant que famille politique importante sur la scène nationale, servira les intérêts de la nation et de l'Etat algériens»...

>> Lire page 3



La gestion numérique des travaux publics et des transports :



«Le secteur a bénéficié de 135 milliards de dollars durant ces 15 dernières années», déclare Zaâlane

Page 7

Sommet des chefs de police des pays membres de l'ONU à New York

Le général-major Abdelghani Hamel a eu droit à tous les honneurs

Page 6

Gestion du Hadj «L'expérience algérienne est unique au monde», selon le DG de la Sécurité civile saoudienne

Page 4

Saluant leur mobilisation en permanence sur les frontières du pays

Le RND rend un hommage appuyé aux forces de l'ANP



Le Conseil national du RND qui a tenu sa 5^e session ordinaire, jeudi et vendredi derniers à la Mutuelle de Zéralda (Alger), a salué les efforts, les sacrifices de l'ANP et des forces nationales de sécurité qui ont restauré, d'une manière quasi totale, la sécurité à l'intérieur du pays. Le Conseil a également rendu hommage à l'ANP et aux forces de sécurité pour leur mobilisation aux frontières, afin de préserver le pays de toute action hostile des groupes du crime organisé présents dans certains pays voisins, qu'il s'agisse des groupes terroristes ou des narcotrafiquants...

>> Lire page 3

L'Echo Sportif

Equipe nationale



Le départ de Madjer entériné par le Bureau fédéral

Page 23

Tamanrasset

Reddition de trois terroristes

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, visant à faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du territoire national, trois terroristes se sont rendus, dans la matinée d'hier, aux autorités militaires à Tamanrasset. Il s'agit en l'occurrence des dénommés Ghedir Mohamed Tarek, dit «Abou Ali» qui a rallié les groupes terroristes en 2014 ; Messous Miloud, dit «Abou Saïd» qui a rallié les groupes terroristes en 2015, Gharbi Belkacem, dit «Abou Fatima Al Zahraa», qui a rallié les groupes

terroristes en 2015», a précisé le MDN. L'opération a permis de récupérer «trois pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et neuf chargeurs garnis. Ainsi, le bilan des terroristes qui se sont rendus dans cette Région, depuis le début du mois en cours, s'élève à 11 terroristes et la récupération de 11 armes à feu et une quantité de munitions», a ajouté le MDN. «Ces résultats réalisés par les unités de l'Armée nationale populaire au niveau de la bande frontalière, dénotent de la ferme détermination de nos forces», affirme la même source.



Oran

Deux dauphins pris au piège dans un filet fantôme renfloué près des Iles Habibas

Deux dauphins ainsi qu'un grand nombre de poissons (thons, mérus et abadèches) ont été pris au piège d'un filet fantôme renfloué des fonds marins, non loin des Iles Habibas, à 12 km de la plage de Bousfer (Oran), a-t-on appris, ce samedi, de l'association écologique marine «Barbarous». Deux mammifères marins ont été capturés et tués par ce filet, emporté par les courants jusqu'au Iles Habibas, a précisé à l'APS le secrétaire général de l'association, amine Chakouri. Il a rappelé que les filets fantômes sont des équipements perdus ou rejetés en mer qui sombrent dans les fonds marins et piègent les poissons de manière anarchique et non sélective. Ces filets mettent en danger autant la faune que la flore marine. Une deuxième partie de ce filet, long de plus de 800 m, renflouée il y a une dizaine de jours, a été extraite des fonds marins, vendredi, lors d'une opération à laquelle ont pris part des plongeurs de l'association et des garde-côtes de Bouzedjar, a précisé la même source. Cette deuxième opération a permis de récupérer la quasi-totalité du filet, ce qui a exigé la participation d'une quinzaine de plongeurs et d'intenses efforts physiques, a-t-on souligné de même source. Les filets fantômes représentent un danger sur la faune et la flore marine. Un projet de création d'un réseau de surveillance de ces filets a été annoncé par la direction générale de la pêche et de l'aquaculture en novembre dernier, pour limiter les dégâts occasionnés pas ces équipements.

Skikda

Découverte du cadavre d'un terroriste et destruction de deux casemates



Le cadavre d'un individu, qui avait rallié les groupes terroristes en 1994, a été découvert, vendredi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Skikda, tandis que deux casemates

pour terroristes ont été détruites par un autre détachement dans la même wilaya, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte

antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche menée dans la localité de Koudiet Ras R'deb, commune de Tamalous, au Sud-ouest de Skikda - 5^e Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 22 juin 2018, le cadavre du terroriste Benseghir Abdennacer, alias «Abou Zakaria», qui avait rallié les groupes terroristes en 1994, alors qu'un autre détachement a découvert et détruit deux casemates pour terroristes, et ce, lors d'une opération de ratissage menée dans la zone de Oued Djenan Sahel, commune de Aïn Zouit, wilaya de Skikda», précise-t-on de même source.

Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP «a découvert trois pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et six chargeurs de munitions garnis à Bordj Badji Mokhtar - 6^e RM».

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné de l'ANP «a arrêté un narcotraffiquant en possession de 12,5 kilogrammes de kif traité, alors que 24 563 unités de différentes boissons et 3 camionnettes ont été saisies à El Oued et Ouargla - 4^e RM». De même, un autre détachement de l'ANP «a intercepté 4 orpailleurs et saisi 1 détecteur de métaux, 1 groupe électrogène et 1 marteau-piqueur». D'autre part, des garde-côtes «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 24 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba - 5^e RM, alors que «36 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Ouargla - 4^e RM) et Tlemcen - 2^e RM».

Tébessa

35 candidats disqualifiés de l'examen du bac pour tricherie

Trente-cinq candidats au baccalauréat session ont été disqualifiés dans la wilaya de Tébessa, durant les deux premiers jours de ces épreuves pour tricherie, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de l'éducation nationale. Ces cas ont été signalés à travers divers centres d'examen dans la wilaya de Tébessa, notamment ceux des candidats libres, a fait savoir la même source, précisant que les candidats ont tenté de tricher en utilisant différents moyens dont des smartphones, interdits dans les salles d'examen, mais introduits illégalement. Certains candidats disqualifiés ont été pris en flagrant délit de tricherie avec «des bouts de papier» sur lesquels étaient écrites des leçons, a-t-on encore souligné. Les mis en cause, pris en flagrant délit de tricherie, ont été disqualifiés, leurs portables confisqués comme preuve et des procès-verbaux ont été établis et feront l'objet de mesures disciplinaires à caractère pédagogique, selon la Direction de l'éducation nationale. Pour rappel, le nombre des candidats au baccalauréat pour l'année scolaire 2017-2018, dans la wilaya de Tébessa, s'élève à 17 830 lycéens dont 8788 candidats libres répartis sur 65 centres d'examen dans les 28 communes de wilaya, selon les données recueillies auprès de la Direction de l'éducation nationale.

Aïn Témouchent

Les garde-côtes de la brigade territoriale du port de Bouzadjar (wilaya de Aïn Témouchent) ont retiré des eaux les restes d'un ancien canon, découverts dans les profondeurs de la plage de S'biat, relevant de la commune de Messaid, a-t-on appris, hier, de ce corps constitué. Les restes de ce canon, renfloués vendredi, se trouvent dans un état de dégradation avancé, ce qui

rend difficile leur datation, a-t-on précisé de même source. Cette pièce de 1,5 mètre de long et 1,3 mètre de large est composée également d'un support d'une largeur de 40 cm et d'une seule roue large de 80 cm, ont signalé les garde-côtes de Bouzadjar. Ces restes seront remis aux services compétents pour les expertiser et déterminer la date exacte de la fabrication du canon.



Les restes d'un ancien canon retirés des profondeurs de la plage S'biat

Édité par la Sarl Echo Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	 Quotidien National d'Information	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	
www.lechodalgerie-dz.com		E-mail : echodalgerie@gmail.com		Compte N° : 005001114002013631013	
L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information		@echodalgerie_dz			

Saluant leur mobilisation en permanence sur les frontières du pays Le RND rend un hommage appuyé aux forces de l'ANP

Le Conseil national du RND qui a tenu sa 5^e session ordinaire, jeudi et vendredi, derniers à la Mutuelle de Zéralda (Alger), a salué les efforts, les sacrifices de l'ANP et des forces nationales de sécurité qui ont restauré, d'une manière quasi totale, la sécurité à l'intérieur du pays.

Le Conseil national a également rendu hommage à l'ANP et aux forces de sécurité pour leur mobilisation aux frontières, afin de préserver le pays de toute action hostile des groupes du crime organisés présents dans certains pays voisins, qu'il s'agisse des groupes terroristes ou des narcotrafiants. Le Conseil national a condamné avec force tous les criminels locaux ainsi que les acteurs étrangers qui tentent d'introduire des quantités de plus en plus importantes de drogues dans le pays et considère cela comme «une agression contre notre jeunesse et la société en général» et rappelle la revendication du parti pour l'application de la peine capitale contre toute personne impliquée dans ce trafic criminel.

Le Conseil national dénonce les campagnes orchestrées par certaines organisations non gouvernementales étrangères contre l'Algérie qui veille, dans le cadre de la loi, à protéger l'ordre public et la sécurité face aux flux de migrants illégaux.

Abordant la situation politique nationale, le Conseil national s'est félicité du climat de stabilité prévalant et qui facilite le bon déroulement du processus de reconstruction nationale dans tous les domaines sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika.

Il salue, en outre, le haut degré de coordination qui existe au sein de la majorité présidentielle au Parlement, ce qui permet la conduite du plan d'action du gouvernement dans le respect du rôle de l'opposition parlementaire. Le Conseil national salue également la présentation au Parlement du projet de loi organique relatif à l'Académie nationale de la langue amazighe instituée par la Constitution et considère que c'est là l'aboutissement d'un processus de consolidation de l'unité nationale et de réappropriation par la nation de son identité nationale dans



toutes ses composantes. Le Conseil national relève avec intérêt les appels et les initiatives pour un débat national entre les forces politiques du pays, en vue de déboucher sur un consensus national. Il déclare que le RND sera disposé à prendre part à tout débat ou dialogue politique dans le respect de la Constitution et des institutions.

Le Conseil national condamne fermement les appels de certains activistes au séparatisme et désormais au recours aux armes dans la région de la Kabylie, partie indissociable de l'Algérie. Il salue, à ce propos, les réactions dignes et patriotiques de plusieurs forces politiques contre de telles dérives.

Le Conseil national du RND rejette également avec force les campagnes haineuses menées de l'étranger par certains milieux médiatiques, associatifs ou syndicaux contre notre pays et ses institutions. Il considère que ces campagnes sont des réactions revanchardes face à l'indépendance de décision de l'Algérie ainsi que sa fidélité à ses principes cardinaux en matière de relations internationales. Rappelant que notre pays se rapproche de plus en plus de l'élection présidentielle du printemps 2019, le RND, par la voix de son Conseil national,

réaffirme son soutien au Président Abdelaziz Bouteflika qu'il appelle, dans une résolution spéciale, à «poursuivre ses efforts au service de la patrie».

Le Conseil national exprime son espoir que la marche de notre pays vers les élections présidentielles de 2019 «sera balisée par un débat démocratique autour de projets de programmes et non point par des discours et des déclarations marquées par l'anathème et parfois même l'atteinte à la dignité des institutions».

Analysant la situation économique et sociale, le Conseil national s'est félicité de la poursuite de la dynamique de croissance en dépit de la régression des recettes de l'Etat tirées des hydrocarbures.

Il salue, à cet égard, la décision du président de la République matérialisée dans la loi, d'autoriser le Trésor public à recourir temporairement à l'emprunt auprès de la Banque d'Algérie et note avec satisfaction que cette mesure a permis à l'Etat de payer ses dettes envers les entreprises publiques et privées, de dégeler un nombre important de projets à l'arrêt faute de ressources, et d'une manière générale, de relancer l'investissement, dans le pays ce qui laisse entrevoir une

amélioration de la croissance en 2018. Il note également que cette politique mise en place depuis l'année dernière est accompagnée de mesures prudentielles qui ont permis une stabilisation sinon même un recul de l'inflation.

Le Conseil national soutient aussi la démarche des pouvoirs publics destinée à introduire graduellement et de manière souveraine des réformes structurelles, économiques et financières, dans la préservation de la politique sociale du pays ainsi que de l'indépendance financière de l'Algérie. Il salue également les mesures de sauvegarde économique pour ralentir le flux des importations, promouvoir la production nationale et préserver les réserves de change du pays et saisit cette occasion pour appeler les opérateurs économiques à tirer profit de cette conjoncture pour augmenter leurs investissements en vue de satisfaire la demande nationale, d'améliorer d'emplois, et d'augmenter aussi les exportations hors hydrocarbures. Dans ce même contexte, le Conseil national salue la tenue des assises nationales de l'agriculture et exprime aussi son plein soutien à toute initiative des pouvoirs publics pour un développement accru de l'agriculture et une poursuite du

développement rural. Le Conseil national se félicite des différentes rencontres et initiatives organisées ces derniers mois pour la promotion du recours aux énergies nouvelles et renouvelables ainsi qu'au développement des industries liées à cette activité. Il salue également les efforts des pouvoirs publics pour maintenir la politique sociale de l'Etat, notamment à travers l'amélioration du cadre de vie de la population, y compris le logement, ainsi que le maintien de multiples subventions publiques. Pour rappel, Ouyahia avait indiqué que l'Algérie a retrouvé sa stabilité grâce «aux sacrifices et à la vigilance de nos Forces de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire, dont nous saluons la mémoire des martyrs du devoir national, et aussi à la réconciliation nationale vers laquelle le moudjahid Abdelaziz Bouteflika a guidé notre vaillant peuple». Pour lui, «la politique patriotique décidée par le chef de l'Etat s'illustre également dans le domaine économique», rappelant qu'il y a près de dix années, l'Algérie «a opté pour la préservation de son espace économique en préférant le partenariat aux investissements directs étrangers qui ne venaient d'ailleurs pas». Ce choix, dira-t-il, «avait soulevé des critiques, mais cette stratégie a permis à notre pays d'engranger de plus en plus de partenariats entre opérateurs étrangers et nationaux dans le respect de notre souveraineté économique». Sur un autre plan, Ouyahia a indiqué que «beaucoup reste à faire aussi pour l'épanouissement d'une démocratie pluraliste riche d'une compétition de programmes permettant aux citoyens de choisir».

T. Benslimane



Ahmed Ouyahia : «L'Algérie a encore grandement besoin du Président Bouteflika»

Dans ces affaires d'intérêt national, nous n'avons pas pris position pour faire taire les rumeurs et nous avons pris une position pour un choix, qui nous semble en tant que famille politique importante sur la scène nationale, servira les intérêts de la nation et de l'Etat algériens », a déclaré le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia dans une conférence de presse tenue à l'issue des travaux du Conseil national de son parti. Pour le numéro un du Rassemblement national démocratique, «c'est l'Algérie qui a besoin d'un autre mandat du Président Bouteflika», en réitérant que l'appel lancé par sa formation au Président Bouteflika, pour briguer un nouveau mandat était «un choix qui servira les intérêts de la Nation et de

l'Etat». Ahmed Ouyahia a souligné que le RND était «une famille politique qui est autonome dans ses positions», ajoutant que son parti «n'a pas eu à consulter le président de la République pour lui lancer un appel pour la raison très simple qu'il est de son droit et devoir de faire une analyse de la scène politique nationale et des perspectives et des enjeux autour de l'élection présidentielle à venir». «Notre appel s'inscrit dans un vaste mouvement d'appel qui est en train de monter et surgir, émanant de formations politiques, d'organisations syndicales et de la société civile et nous sommes intimement convaincus de notre position», a-t-il affirmé.

A.F.

CAMRA

Gel de la grève des médecins résidents

Le Collectif autonome des médecins résidents (Camra) a décidé de geler son mouvement de grève qui a perturbé le fonctionnement du système de santé publique depuis huit mois.



La décision a été prise à la majorité des médecins lors d'assemblées générales et lors de la dernière réunion du bureau national, ses membres ont entériné la décision. «Nous venons, une fois de plus, témoigner de notre bonne foi en appelant tous les médecins résidents au gel de la grève à partir de ce dimanche», a indiqué le Camra dans un communiqué rendu public. Selon les résultats des l'assemblées générales, dix facultés de médecine sur treize ont voté pour la reprise de l'activité complète. Le Camra tient toutefois à préciser qu'il s'agit d'un gel de la grève et non pas «d'arrêter celle-ci». «Nous ne renonçons pas à nos revendications que nous voulons formuler avec pragmatisme dans le cadre de négociations responsables afin d'établir un compromis acceptable pour tous», a ajouté la même source. Selon la même source, les solutions existent, nous en sommes convaincus et doivent pouvoir s'articuler dans une démarche nouvelles avec l'exigence d'une sortie de la crise rapide garantissant la protection des droits de tous les résidents. «Nous continuons à nous battre jusqu'à ce que toutes nos revendications soient satisfaites», confie une étudiante en pharmacie du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. «L'annulation du caractère obligatoire du service civil et l'amélioration des conditions socio profes-

sionnelles et la prise en charge des patients demeureront notre cheval de bataille», nous confie une résidente en traumatologie. Nous restons malgré tout confiants et déterminés à arracher nos droits légitimes», lit-on dans un communiqué du Camra. Elle opte pour une grève cyclique. Le ministère de la Santé avait demandé une reprise sans conditions de toutes les activités de soins pour pouvoir alors s'asseoir autour de la même table de dialogue. Les médecins, notamment ceux des urgences au niveau de l'hôpital Mustapha-Bacha ont salué la décision. «C'est ce qu'il fallait faire dès le deuxième mois du mouvement. Dans le monde entier aucun mouvement ne dure aussi longtemps que celui de nos résidents».

Il a qualifié de pas géant vers la résolution de conflit qui a tardé à être résolu. Un autre médecin salue d'abord cette décision qualifiée de sage. «Ce qui est dommage c'est nos étudiants ont perdu une année de leur cursus universitaire. Selon lui, le bras de faire n'arrange aucune partie», dit-il. D'autre préfèrent attendre la reprise effective du travail pour donner leurs avis. «Je préfère attendre dimanche pour me prononcer sur cette décision», nous confie le Pr Issolah, chef de service des urgences chirurgicales du CHU Mustapha-Bacha.

S.B.

Aquaculture continentale

Du sandre et de la carpe exportés vers la Hongrie, la France et la Tunisie

Des exportations du sandre et de la carpe ont été réalisées vers la Hongrie, la France et la Tunisie, a annoncé, hier, à Tizi-Ouzou lors du 2^e Salon vétérinaire, productions animales et aquaculture, le spécialiste en aquaculture, Toufik Boutouchent. Dans sa communication sur la promotion de l'investissement et de l'entrepreneuriat dans le domaine aquacole, Toufik Boutouchent a indiqué que depuis fin 2017 des quantités régulières d'une tonne en moyenne de sandre, produits dans les barrages des wilayas d'Aïn Defla et Guelma, sont exportés

tées vers la Hongrie et la France. «Des Hongrois qui ont visité ces deux sites de production extensive avec une croissance naturelle de ce poisson à la chair très fine, appelé aussi le merlan d'eau douce, ont apprécié la qualité et la taille de ces poissons». Une quantité similaire de ce poisson est aussi exportée de manière régulière depuis l'hiver dernier vers la France, où on la retrouve dans l'un des plus grands marchés de produits frais à Paris, a-t-il ajouté. Quant à la carpe (chinoise et à grande bouche), produite en Algérie, elle est exportée

vers la Tunisie, a ajouté ce même responsable qui a indiqué que ce poisson est destiné aux touristes allemands et danois qui sont amateurs de ce poisson. Lors de sa communication, ce spécialiste a observé que l'aquaculture marine et continentale est une branche de l'agroalimentaire qui va contribuer à la sécurité alimentaire, tout en créant de l'emploi, en valorisant les territoires et en améliorant le revenu des ménages. L'aquaculture continentale permet aussi de valoriser l'eau et de fournir du poisson frais aux populations de l'intérieur du

pays, a-t-il rappelé. Le conférencier qui occupe actuellement le poste de directeur de la pêche et des ressources halieutiques de Sétif qui chapeaute les wilayas de Batna, M'sila et El Bordj, une zone dédiée à l'aquaculture continentale car ne disposant pas de façade maritime, a encouragé les jeunes et les investisseurs potentiels à investir dans cette filière «d'avenir» ou dans ses activités annexes (fabrication d'aliments, de filets...) pour rendre le poisson disponible régulièrement à des prix raisonnables et réussir le pari de la sécurité alimentaire.

Gestion du Hadj

«L'expérience algérienne est unique au monde», selon le DG de la Sécurité civile saoudienne

L'Organisation internationale de la protection civile (OIPC), en accord avec les autorités saoudiennes, s'appête à lancer une large campagne de sensibilisation «afin d'encourager tous les pays musulmans à suivre l'exemple de la Protection civile algérienne», a indiqué le secrétaire général de l'OIPC, Vladimir Kuvshinov, dans un message adressé au directeur général de la Protection civile (DGPC), le colonel Mustapha El Habiri. Le responsable a soutenu, dans le même document, que «la Protection civile algérienne est amenée à être pleinement intégrée dans le dispositif du Hadj, événement unique au niveau mondial pour ce qui est de la gestion des foules». A l'occasion, le SG de l'OIPC a rappelé, que l'Algérie est le seul pays musulman, qui fournit depuis 10 ans, à ses concitoyens pèlerins, un contingent de la protection civile, chargé de la prévention et d'un accompagnement de proximité. Vladimir Kuvshinov a salué, dans son message, l'Algérie, «pour avoir accepté d'abriter le séminaire consacré à la gestion des foules, première édition de son genre dans le monde musulman». En effet, l'Unité nationale de l'intervention et de l'instruction de la Protection civile de Dar El Beïda, a abrité, hier, le premier séminaire international sur la gestion des foules, organisé par l'OIPC, en présence de son SG adjoint, le colonel Belkacem El Ketrooussi, le colonel Mustapha El Habiri, le directeur général de la Sécurité civile saoudienne, le général Suleyman Ben Abdellah El Amro. Le SG adjoint de l'OIPC a précisé que l'Algérie a été désignée comme référence à l'occasion de la 10^e année de l'intégration d'un détachement de la protection civile algérienne, dans le dispositif du Hadj, en 2008 pour l'encadrement des 36 000 pèlerins algériens aux Lieux Saints. «L'Algérie est l'un des rares pays qui mobilisent des moyens humains et matériels pour la prise en charge de ses hadjis. Son expérience dans la gestion des foules est sollici-

tée par 14 pays dont six pays non-musulmans», a-t-il souligné. Le responsable a également mis l'accent sur la formation des officiers et des agents et aussi des pèlerins. En outre, le colonel El Ketrooussi a soutenu que l'accord auquel sont parvenus le Conseil exécutif de l'OIPC et les ministres arabes de l'Intérieur, devant permettre l'intégration de la protection civile dans le dispositif du Hadj constitue un événement unique au monde, pour ce qui concerne la gestion des foules, notamment dans ce contexte international politique particulier. De son côté, le DG de la Sécurité civile saoudienne a souligné que l'expérience de la protection civile algérienne «est unique dans le monde», notamment pour la sécurité et la protection des pèlerins. Il a considéré que l'intégration de la protection civile dans le dispositif du Hadj «est un grand pas», mettant l'accent sur l'importance de la sensibilisation des pèlerins avant leur déplacement aux Lieux Saints, pour mieux gérer leur hébergement, leur transport et leur sécurité. Cet atelier sera «une opportunité pour renforcer la coopération avec l'Algérie, en matière de sécurité civile», a-t-il souligné. Dans ce sillage, le responsable saoudien a mis en avant le dispositif mis en œuvre par les autorités saoudiennes pour assurer le bon déroulement du pèlerinage. Le dispositif repose essentiellement sur la prévention des risques et l'élaboration des plans d'intervention. Le DGPC, le colonel Mustapha El Habiri, a estimé que «le choix de l'Algérie, par l'OIPC, pour abriter cet atelier international, le premier du genre dans le monde, reflète la place et l'expérience des équipes d'intervention de la protection civile dans le cadre de la coopération et la solidarité internationales». Dans une allocution lue en son nom, par le directeur de la Formation, le colonel Doudah Guerrache, le DGPC, a indiqué, que le choix de ce thème par l'OIPC traduit l'intérêt accordé par cette organisation



internationale, à la prise en charge des foules et notamment les pèlerins. En ce sens, le colonel El Habiri a mis en exergue, l'expérience de la défense civile saoudienne dans la gestion des foules. «La défense civile saoudienne gère des millions de pèlerins issus de différentes nationalités, pays et cultures et traditions», a-t-il précisé ajoutant que la gestion des foules exige des capacités, des compétences, de la patience, de la maîtrise et du sang-froid notamment dans les occasions sportives, culturelles et religieuses. Il a appelé, à l'occasion, ses éléments à fournir plus d'efforts et à faire preuve davantage d'abnégation dans l'exécution de leurs tâches et missions.

M.O.

Réunion (Opep et non-Opep) Respecter le niveau global de conformité, volontairement ajusté à 100%, à compter du 1^{er} juillet 2018

La 4^e réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et des pays non membres de l'Opep, tenue, ce samedi, à Vienne, a décidé que les pays s'efforceront de respecter le niveau global de conformité, volontairement ajusté à 100%, à compter du 1^{er} juillet 2018 pour la durée restante de l'accord de limitation de la production, a indiqué l'Organisation dans son communiqué final.

Tenue sous la présidence du président de l'Opep, en l'occurrence le ministre de l'Energie et de l'Industrie des Emirats arabes unis, Suhail Mohamed Al Mazrouei et du ministre de l'Energie de la Fédération de Russie, Alexander Novak, la réunion a, à ce titre, exprimé sa «profonde gratitude» au Comité conjoint de monitoring Opep et non-Opep (JMMC), au Comité technique conjoint (JTC) et au secrétariat de l'Opep pour leur engagement «constructif» et «efficace» à fournir l'ouverture nécessaire pour garantir que les décisions de productions volontaires soient mises en œuvre de manière «opportune» et «équitable», a ajouté la même source. Pour ce qui est de la prochaine réunion ministérielle de l'Opep et des pays non membres de cette organisation, elle se tiendra à Vienne, le 4 décembre 2018. Pour rappel, les ministres des pays membres de l'Opep et des pays producteurs non membres de l'Opep se réunissent depuis mercredi à Vienne avec de hauts responsables d'entreprises et d'organisations internationales ainsi que des scientifiques et des experts en énergie. Vendredi, les membres de l'Opep ont convenu de limiter à 100% leur niveau de respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de baisse, ce qui va ramener à une augmentation effective de 757 000 barils/jour, avait indiqué le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. «Cet accord nous ramène à réaliser 100 % de la production (fixée par l'Organisation).



En mai 2018, nous avons réalisé un taux de conformité de 152 % par rapport aux quotas mis dans l'accord (de la baisse). Les 52% de plus, soit 757 000 barils/jour qui n'a pas été produite, vont être repris», avait expliqué Guitouni dans une déclaration à l'issue de la 174^e Conférence ministérielle de l'Opep. Selon lui, il s'agit d'un «accord satisfaisant qui agrémente tout les membres de l'Opep et qui sauvegarde, à la fois, les intérêts des consommateurs et ceux des producteurs».

«Nous sommes très contents de cet accord qui marque la stabilité de notre organisation et qui assure l'équilibre entre l'offre et la demande», s'est-il réjoui. Cet accord a été permis grâce, notamment aux efforts menés par l'Algérie durant ces deux derniers jours pour rapprocher les points de vue entre les membres de l'organisation, en particulier l'Iran et l'Arabie saoudite, avait souligné Guitouni. «Nous avons aussi discuté avec nos frères koweïtiens et irakiens, ainsi

qu'avec nos amis vénézuéliens pour qu'ils puissent rapprocher leurs points de vue, et c'est ce qui a été fait», avait-il avancé. Selon Guitouni, les pays producteurs comptent discuter des évolutions du marché pétrolier suite à cette décision, septembre prochain à Alger, dans le cadre de la réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non-Opep (JMMC). Lors du 7^e Séminaire international de l'Opep, Guitouni avait évoqué les efforts soutenus de l'Algérie afin de stabiliser les marchés pétroliers à l'appui d'une économie mondiale saine, et ce, en coopération avec les pays Opep et non-Opep, en privilégiant le dialogue avec les parties prenantes. Il avait, à ce titre rappelé le concours décisif du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui avait rendu possible l'accord historique d'Alger du 28 septembre 2016 et dont a découlé la réussite de tout le processus actuel. L'Opep avait accepté, pour la première fois depuis 2008, d'ajuster sa production de 1,2 million de barils par jour (Mb/ j) afin de stabiliser le marché mondial du pétrole. Des pays producteurs non membres de cette Organisation, dont la Russie, avaient joint cet accord en réduisant leur production totale de 600 000 b/j. Cet accord Opep-non et Opep a été prolongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de l'Organisation tenue en novembre 2017.

N.I.

Lutte contre la corruption au sein des institutions publiques L'équité dans le recrutement et la promotion incitent le fonctionnaire à adopter la meilleure attitude



Le directeur général de la Fonction publique et de la réforme administrative, Belkacem Bouchemlal, a affirmé, ce samedi, à Alger, que les conditions de recrutement, de promotion et les perspectives de gestion de la carrière professionnelle et des ressources humaines étaient de nature à «créer un environnement propice à même d'inciter le fonctionnaire à adopter une attitude en harmonie avec l'éthique de sa profession». «Les conditions de recrutement, de transparence et d'équité dans la promotion et la politique de gestion des ressources humaines sont susceptibles de créer un environnement propice à même d'inciter le fonctionnaire à adopter une

attitude en harmonie avec l'éthique de sa profession», a déclaré Bouchemlal lors des travaux de la Journée africaine de la Fonction publique sous le thème «lutte contre la corruption au sein des institutions publiques». «La répartition des tâches et des moyens et l'évaluation objective du fonctionnaire peut avoir des répercussions directes sur son comportement», a-t-il dit. Soulignant que la lutte contre la corruption constituait «une préoccupation majeure» pour toutes les administrations publiques de par le monde pour faire face à tout agissement du fonctionnaire susceptible non seulement de porter atteinte à l'image de l'administration, mais d'entraver les par-

cours de réforme et de développement, le même responsable a indiqué que «le nouveau mode de gestion à l'instar de la soustraction a des répercussions sur le comportement du fonctionnaire, ce qui nécessite la concrétisation de nouvelles règles qui s'allient avec la probité et les valeurs modernes liées à la bonne gouvernance». Pour sa part, le directeur général du département «Afrique» au ministère des Affaires étrangères, Sofiane Mimouni, a fait savoir que le phénomène de la corruption entrave la production et le développement socio-économique du continent africain, ce qui nécessite davantage d'efforts par les Etats concernés ayant mis la question de la lutte contre la corruption au sein des agendas de l'Union africaine (UA) à l'horizon 2063.

Entre autres, les principaux objectifs que l'UA œuvre à réaliser dans ce cadre figure la maîtrise des fonds échangés illégalement et dont la valeur dépasse actuellement 50 milliards de dollars ainsi que l'intensification des efforts entre les pays de l'Union et l'échange des expériences en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

Quant à la représentante de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Khadidja Meslem, elle a évoqué dans son intervention l'action de l'Organe qui a initié depuis 2011 des programmes de formation des fonctionnaires publics pour la prévention contre la corruption. Elle a rappelé par ailleurs qu'après les élections locales de novembre 2017, il a été procédé au lancement d'une opération de déclaration du patrimoine de «27 000 élus locaux».

• FFS Mohamed Hadj Djilani appelle à faire barrage à toutes les manœuvres visant l'unité et la stabilité du pays

Le premier secrétaire national du Front des Forces Socialistes (FFS), Mohamed Hadj Djilani a appelé, hier, le peuple algérien à faire barrage à toutes les manœuvres d'où qu'elles viennent visant la stabilité et



l'unité du pays. Il a mis en garde le régime de tout dérapage qui compromettra l'avenir du peuple algérien. Dans le même sillage, il a appelé les Algériennes et les Algériens à poursuivre le combat pacifique pour l'instauration d'un Etat de droit, de la démocratie, du principe d'équité et de la justice sociale. Le premier secrétaire national du FFS s'est exprimé à l'ouverture des travaux du Conseil fédéral du parti de Sétif. Le responsable du plus vieux parti de l'opposition a saisi l'occasion pour appeler à un dialogue national avec toutes les forces politiques et sociales autonomes.

Sommet des chefs de police des pays membres de l'ONU à New York

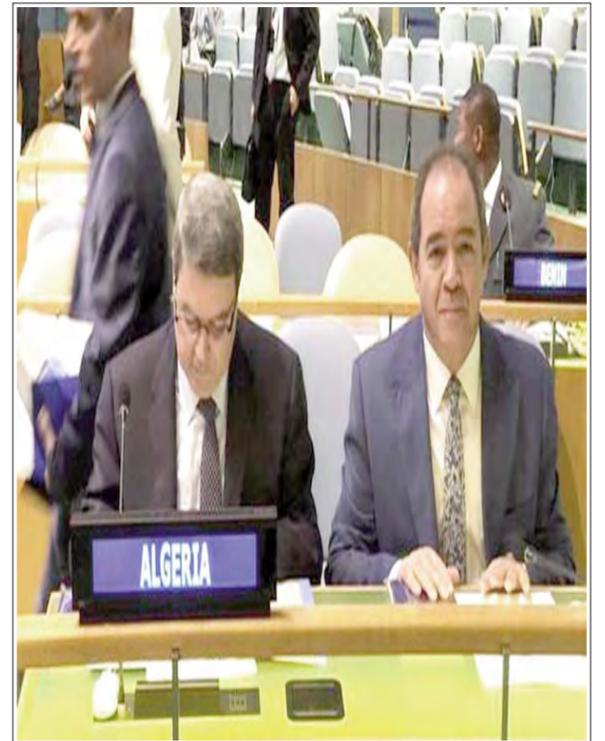
Le général-major Abdelghani Hamel a eu droit à tous les honneurs

S'il y a bien un pays qui a marqué les travaux du 2^e sommet des chefs de police des pays membres de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'est déroulée ce week-end à New York, c'est bien l'Algérie.

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major, Abdelghani Hamel, a eu une intense activité lors de ce sommet. L'Algérie, qui a retrouvé son rayonnement diplomatique depuis l'arrivée du Président Bouteflika à la magistrature suprême est écoutée et consultée par de très nombreux pays et autres institutions internationales. C'est un secret de polichinelle que d'affirmer que le défi sécuritaire est l'enjeu de ce siècle. En effet dans un nouvel espace mondial interdépendant, les notions de sûreté et les typologies de menaces évoluent très rapidement. Ces mutations font de la sécurité le défi majeur de notre époque, c'est l'essentiel du message du général-major, Abdelghani Hamel, qui a présenté la politique sécuritaire en Algérie, un pays qui a réussi à relever le défi sécuritaire, et qui a retrouvé la paix et la stabilité grâce à la politique de réconciliation nationale du Président Bouteflika. «Riche de son expérience en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, la Police algérienne demeure disposée à partager son expertise et à apporter son soutien à l'action policière internationale en la matière», a déclaré Abdelghani Hamel lors de ce sommet onusien des chefs de police. Le DGSN qui a exposé l'expérience algérienne en la matière lors de cette réunion, a expliqué que l'Algérie continuait dans le sillage des réformes entreprises par le président de la République. Le général-major, Abdelghani Hamel, qui a rendu un hommage appuyé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a relevé, en présentant l'expérience de la Police algérienne, que la stratégie adoptée par la direction générale de la Sûreté nationale ayant permis de réaliser des avancées remarquables dans le domaine de la lutte est fondée, entre autres, sur

la professionnalisation des services de police, la consolidation de la relation de confiance avec le citoyen et l'affermissement des principes de l'Etat de droit. Aussi, le développement des capacités de la ressource humaine a été au cœur de cette approche. S'y ajoute le plan de modernisation qui a marqué également le fonctionnement des services de police, a-t-il noté. Le patron de l'institution policière algérienne a mis en exergue la citoyenneté de la police, une police qui s'interdit toutes les situations conflictuelles, mais qui donne la part belle aux vertus du dialogue à travers le concept novateur de gestion démocratique des foules, en matière de maintien et de rétablissement de l'ordre public. Lors de ce sommet le général-major a eu des rencontres de très haut niveau avec ses pairs de tous les continents. Abdelghani Hamel, qui est aussi président d'Afripol a réitéré l'engagement d'Afripol à poursuivre la coopération avec l'ensemble des polices africaines et internationales en vue de prévenir les conflits et d'œuvrer à la consolidation de la paix, dans un continent émergent qui doit relever le défi sécuritaire. Dans une époque en perpétuelle évolution depuis la fin de la guerre froide, marquée par la diversification de la criminalité, l'extension du terrorisme, l'émergence des bouleversements climatiques. La communauté policière internationale réunie à New York et les Etats ont fait de la protection des personnes et des biens, ainsi que du rétablissement et de la sauvegarde de la paix leur priorité, c'est dans cet esprit, que l'expertise algérienne en la matière a été le parfait exemple à suivre pour toutes ces polices du monde. A New York, l'Algérie et le général-major Abdelghani Hamel ont eu droit à tous les honneurs.

Aimen M.



Conseil national interprofessionnel de la filière avicole

Confiance renouvelée à Kali El Moumen



Le Conseil national interprofessionnel de la filière avicole a renouvelé sa confiance à son président Kali El Moumen. Lors de l'Assemblée générale électorale, tenue, ce samedi, dans le cadre de l'application des recommandations des assises nationales de l'agriculture, Kali s'est engagé à poursuivre les

efforts pour la promotion et le développement de la filière à travers l'accompagnement et la prise en charge des intervenants. «Dans les prochains jours, le bureau national du Conseil sera installé. Ses 11 membres seront représentatifs des 4 régions», a-t-il annoncé. Selon lui, «une feuille de route sera élaborée et présentée

par la suite au ministre». S'agissant des modalités et mesures à mettre en place et du rôle du conseil, il a précisé que «son plan d'action concernera et englobera différents intervenants en amont et en aval, publics et privés». Le Conseil est un espace de communication et de concertation pour faire des propositions afin de relever la production et atteindre les objectifs assignés par le gouvernement. «C'est une occasion pour nous de procéder à une réorganisation de la filière, en mettant en place une stratégie qui permettra de régulariser en amont et en aval le marché», a-t-il renchérit. Kali a en outre, soulevé les problématiques de l'importation de l'aliment de volaille. «Il faut savoir que le maïs et le soja représentent 80% des composants de l'aliment. 6 millions de tonnes de maïs et 1,5 tonne de soja sont importés. Notre objectif est d'arriver à produire localement ces deux ingrédients», a-t-il suggéré. Selon lui, la valeur de la production avicole pour l'année 2017 s'élève à 228 milliards de dinars dont 145 milliards pour les viandes

blanches et 73 pour les œufs de consommation. «Les wilayas qui possèdent un potentiel important et qui assurent 70% de la production sont Batna, Bouira, Tlemcen, Mascara, Oum El Bouaghi...», a-t-il souligné. S'agissant des quantités produites, il a indiqué que «celles-ci ont atteint 529 442 tonnes de viandes blanches et 6,57 milliards d'unités d'œufs en 2017. «Pour l'année en cours, la production sera en hausse sensible», assène-t-il confiant et déterminé.

Le président du conseil a soutenu que l'objectif est d'arriver à une consommation individuelle de 30 kg/hab/an en 2018. «Il faut installer un système de régulation plus efficace et améliorer l'organisation de la filière de façon à arranger producteurs et consommateurs», a-t-il expliqué exhortant les jeunes qui exercent dans l'informel à s'intégrer dans la filière avicole pour exercer un cadre légal. Pour lui, «la régularisation de la filière passe par l'intégration de l'activité informelle».

N.I.

RASD

Le Parlement algérien fait sienne la question de la décolonisation du Sahara occidental

Le Parlement algérien fait sienne la question de la décolonisation du Sahara occidental en apportant son soutien aux pourparlers directs entre le Maroc et le Front Polisario pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination, a affirmé, vendredi, à Paris, Abdelhamid Si Afif. Le Parlement algérien, en tant que modèle de solidarité envers la cause sahraouie, a fait sienne la question de décolonisation en œuvrant à apporter son soutien à toutes initiatives visant à faciliter les pourparlers directs entre le Maroc et le Front Polisario pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination conformément aux résolutions du Conseil de sécurité», a précisé le président de la commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Emigration de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui a participé à la première réunion du Réseau international des parlementaires pour l'autodétermination du Sahara occidental. Le réseau international des parlementaires pour l'autodétermination du Sahara occidental, rappelle-t-on, est une plateforme qui a pour but d'être un espace d'échange, en lien avec les divers intergroupes, les associations de soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui, et avec les représentations diplomatiques de la République arabe sahraouie démocratique

(RASD). Son objectif est de réunir des parlementaires du monde entier pour échanger sur les actualités du Sahara occidental dans chacun de leur pays, et d'échanger sur les pratiques des parlementaires sur ce sujet. Abdelhamid Si Afif a rappelé, au cours de son intervention, que la solidarité de l'Algérie envers le peuple sahraoui se traduit par le respect des conventions internationales relatives aux réfugiés, soulignant que tout peuple d'un territoire non autonome a droit à l'autodétermination. Ce droit, a-t-il dit, qui n'a toujours pas été accordé au peuple sahraoui est inaliénable et peut être considéré comme norme impérative en droit international et de ses principes essentiels», affirmant que toute mesure ou démarche qui viserait à empêcher le libre exercice de ce droit est contraire au droit international et en constituerait une violation. Malheureusement, a-t-il déploré, le statu quo qui caractérise le conflit du Sahara occidental reflète à merveille la lente agonie du droit international face à la realpolitik ou comment les Etats font passer leurs intérêts largement au-dessus du respect du droit international ou même généralement des principes élémentaires de justice. A propos des actions que doit mener le réseau international des parlementaires pour l'autodétermination du Sahara occi-

dental, il a livré une batterie de propositions dans le cadre de la solidarité parlementaire. Il a préconisé, entre autres, de lancer une campagne de sensibilisation auprès de parlementaires dont les gouvernements affichent des positions hostiles ou timides envers la question sahraouie, en menant également des actions au niveau des espaces régional, continental et international par l'échange d'informations.

Il a appelé les membres à renforcer la coordination avec les militants et les associations sahraouies pour renforcer la présence dans les organisations internationales, à agir en direction du respect des Droits de l'Homme dans les territoires occupés et du respect de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne relatif à la protection des ressources naturelles du peuple sahraoui.

Il a proposé d'organiser des visites de parlementaires européens et autres dans les camps de réfugiés sahraouis pour constater la réalité du peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance et sa liberté, tout en appelant à agir en direction des médias de leurs pays respectifs pour mettre à nu tous les obstacles dressés devant les observateurs internationaux les empêchant de se rendre dans les territoires occupés».

La gestion numérique des travaux publics et des transports : «Le secteur a bénéficié de 135 milliards de dollars durant ces 15 dernières années», déclare Zaâlane

« Les nombreux services relevant du ministère des Travaux publics et des Transports nécessitent une gestion numérique pour alléger les procédures ».

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre des Travaux publics et des Transports, lors du lancement officiel du portail du service public au Centre international des conférences (CIC), à Alger. Abdelghani Zaâlane a rappelé que son secteur a bénéficié d'une enveloppe de 135 milliards de dollars durant ces 15 dernières années destinés à de nombreux projets. «Nous avons réalisé 4200 sur les 6.00 km de l'autoroute Est-Ouest, en un laps de temps très appréciable», a-t-il indiqué, lors de la cérémonie. Cette dernière a été rehaussée par la présence des ministres de la Communication, Djamel Kaouane, de la Poste et des Technologies, Houda-Imane Faraoun et de l'Intérieur, Noureddine Bedoui. Selon Zaâlane, le projet de l'autoroute a permis de relier des régions reculées aux grandes voies de communications et favoriser l'émergence de nouveaux pôles économiques. «Nous avons également créé de nouvelles stations routières de proximité et de nouveaux aéroports élevant leur nombre à 36 à travers le pays», a-t-il précisé. Il a annoncé que la nouvelle aérogare de l'Aéroport Houari-Boumediène qui entrera en service dès 2019, drainera 10 millions de passagers par an, qui s'ajouteront aux 6 millions qui transitent par l'actuel aéroport international «De nouvelles lignes à destination de l'Afrique seront ouvertes pour faire de l'aérogare un véritable axe de transit et un portail vers l'Afrique», a-t-il renchéri. Zaâlane rappellera qu'une ligne ferroviaire et une station de métro relieront

l'aérogare au centre-ville d'Alger. «Le nouvel aéroport d'Oran a atteint un taux de réalisation considérable et sera opérationnel dès 2019 pour que la ville puisse accueillir les athlètes des Jeux méditerranéens, prévus l'année prochaine», a-t-il affirmé. Selon le ministre, «l'Algérie doit renouveler sa flotte aérienne». «Environ 30% des avions d'Air Algérie auront atteint 35 ans de service à horizons 2021. Nous prévoyons l'acquisition de 20 à 25 nouveaux avions à l'horizon 2024», a-t-il indiqué. L'Algérie compte 28 ports opérationnels et à réceptionner 20 autres. Selon Zaâlane, «le nouveau port de Cherchell permettra d'exporter chaque année 25.5 millions de tonnes de fer, phosphate et autres minerais». Le ministre a également affirmé que 12 nouvelles rames de métro ont été récemment réceptionnées. «Ces dernières permettront de réduire le temps d'attente des usagers entre deux voyages», a-t-il expliqué. Par ailleurs, six nouvelles rames renforceront à la fin de l'année les navettes du métro. Pour Zaâlane, «tous ces services doivent être gérés numériquement à travers une plateforme digitale». «Nous suivons les instructions du président de la République prévus dans son programme pour faciliter l'accès aux documents administratifs et l'information», a-t-il soutenu. Le portail offre 60 services. «Le portail offre et garantit 20 services dans le domaine du transport maritime, 20 autres dans le transport aérien, 16 relevant des transports terrestres et 4 des travaux publics», a-t-il expliqué lors d'une



conférence de presse. «L'aviation civile qui n'avait pas de site Internet bénéficie d'une plateforme numérique où l'on peut effectuer de multiples demandes en ligne et demander divers certificats», a-t-il ajouté. Le portail du service public est accessible par le lien : portail.mtpt.gov.dz. Il permettra, selon Zaâlane, de réduire les délais de mettre fin aux déplacements des habitants du Sud et limiter l'utilisation du papier dans les administrations publiques. «Nous continuerons à assurer le service traditionnel en marge de l'utilisation du site jusqu'à fin 2018. Cela permettra à ses utilisateurs de se familiariser avec la nouvelle

plateforme numérique. Par contre, à partir de 2019, toutes les procédures se feront seulement à partir du portail», s'est-il engagé. Les ministres ont fait enfin le tour des exposants relevant de nombreux secteurs. Ils ont suivi les explications auprès des responsables de chaque entreprise, notamment celles relatives au programme «Sanfa» de l'aviation civile algérienne. Les représentants de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics, de l'Etablissement national de contrôle technique automobile et l'Office national de météorologie ont présenté également leurs activités. **Oumlal S.**

Bouazghi à partir de Naâma : «La lutte contre la désertification est l'affaire de tous»



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a affirmé, ce samedi, à Naâma, que «la lutte contre la désertification est l'affaire de tous». Abdelkader Bouazghi,

dans cette région où plane le spectre de la menace a plaidé pour l'implication et la mobilisation permanente de tous les secteurs. Lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification, le ministre a rappelé que la préservation des ressources naturelles, du capital de terres productives constitue «un enjeu de sécurité alimentaire». L'heure n'est plus en tout cas au débat. «Une réponse structurelle et durable à la problématique s'impose», a-t-il clamé. «16 millions d'hectares sont sensibles à la désertification uniquement dans les zones steppiques», s'est-il alarmé. Cela dit, il dira que notre pays n'est pas resté sans rien faire égrenant les différentes mesures prises depuis l'indépendance pour lutter contre ce phénomène (campagnes de volontariat, construction du barrage vert). Néanmoins, il a affirmé que les grandes opérations ont été lancées depuis l'an 2000 dans le cadre programme de développement de l'agriculture initié par le président de la République qui a consacré plus de 100 milliards de dinars à la lutte contre la désertification et la protection des sols. «Aucun pays au monde n'en a fait autant. L'Algérie est sans conteste le champion en matière de la lutte contre la désertification», assène-t-il. «Nous devons œuvrer sans relâche pour consolider les acquis, capitalisés dans le domaine, restaurer les terres et les sols dégradés et neutraliser la dégradation des terres, l'un des objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030», a-t-il renchéri. L'Algérie a acquis une expérience dans la lutte contre la désertification qui permet de mieux cerner les causes du phénomène et élaborer des interventions d'envergure qui seront placées non seulement

écologiques, mais aussi sociales et économiques. La wilaya dispose d'un énorme potentiel en matière agricole. La superficie agricole utile s'étend sur 28 283 hectares, dont pas moins de 15 404 h sont irriguées. La superficie totale avoisine 2 203 460 h, quelque 10 000 personnes ont bénéficié de terrains. Toutefois, il semble, a-t-on fait remarquer, que les résultats ne suivent pas. La performance est en deçà des moyens en place car des terres entières ne sont pas toujours exploitées par les agriculteurs. Le ministre demande d'établir un audit et préfère pour le moment régir avant d'agir. Il a exhorté les responsables locaux, notamment ceux de la chambre agricole régionale à se rapprocher davantage des agriculteurs pour chercher les raisons qui empêchent d'exploiter les parcelles de terres. Pour lui, «la wilaya peut faire mieux et d'exporter sa production en surplus». «Il suffit juste de revoir la copie, écouter les agriculteurs et prendre attache avec eux pour identifier les problèmes», a soutenu le ministre pour qui «aucune raison valable ne doit empêcher les changements», lors de sa visite de l'exploitation agricole familiale «Agha» spécialisée dans la céréaliculture, oléiculture et l'élevage ovin. C'était au niveau de la commune de Mecheria, première halte de sa visite. Le ministre s'est rendu, également, au périmètre agricole «Dzira» d'une superficie de 100 ha dans la commune d'Aïn Sefra. Il a enfin visité la coopération de transformation de lait (pasteurisation et conditionnement du lait cru) et le site du projet de fixation des dunes sur 50 ha. La forêt récréative «El Djadida» d'Aïn Sefra «son ultime halte. **M.M.**

Sciences spatiales L'Algérie et l'Afrique du Sud signent un mémorandum d'entente

Un mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de la science et la technologie spatiales a été récemment signé, entre les agences spatiales algérienne et sud-africaine lors d'une cérémonie organisée au Centre international de Vienne, en présence des ambassadeurs des deux pays en Autriche. Ce mémorandum a été signé, du côté algérien, par Azzedine Oussedik, directeur général de l'Agence spatiale algérienne (Asal), et, du côté sud-africain par Val Munsami, directeur gé-

ral de l'Agence nationale spatiale sud-africaine (Sansa). A l'occasion de cette cérémonie, Oussedik a rappelé les objectifs que partagent l'Algérie et l'Afrique du Sud en matière de recherche spatiale et souligné la volonté des deux pays de développer des projets communs dont, notamment, la réalisation de satellites et la mise en place d'un cadre d'échanges et de coopération entre l'Université d'Oran et l'Université de Stellenbosch. Le directeur général de l'Asal n'a pas manqué de rappeler

le fait qu'au-delà de l'intérêt que revêt cette coopération pour l'Algérie et l'Afrique du Sud, celle-ci sert également les intérêts du continent africain dans lequel les deux pays jouent un rôle de leadership. Pour sa part, le directeur général de l'Agence nationale spatiale sud-africaine a salué l'engagement de l'Algérie en faveur de la coopération interafricaine dans tous les domaines et a assuré de la disponibilité de la partie sud-africaine à joindre ses efforts à ceux de l'Algérie

en vue de faire bénéficier le continent africain des bienfaits de la science et de la technologie spatiale. Il est à noter qu'en vertu de ce mémorandum d'entente, les deux agences sont convenues de promouvoir la politique de la science et la technologie spatiales et les applications associées, ainsi que de contribuer au développement du cadre juridique y afférent en conformité avec les principes de droit international régissant ce domaine.

Tizi-Ouzou

Investissement de plus de 557 millions de dinars pour réduire les coupures de courant

Un montant de 557,237 millions de dinars a été débloqué par la direction de distribution d'électricité et de gaz de Tizi-Ouzou, pour pallier aux coupures d'électricité durant l'été, induites par une «surconsommation» de cette énergie et un recours «massif» à la climatisation, a-t-on indiqué dans un communiqué.

«Cette enveloppe a été répartie sur deux programmes, l'un destiné à l'augmentation de la puissance au niveau des postes sources et la réalisation de 110 km de réseaux, pour un montant de 328 millions de dinars et l'autre pour la mise en place de 7 postes de moyenne et basse tension pour un engagement financier de 229,237 millions de dinars», a-t-on précisé de même source. L'augmentation de la puissance a concerné les postes sources de Draâ Ben Khedda qui a reçu la cabine mobile de 20 méga Volt-Ampère (MVA) du poste source de Fréha. Il y a eu également l'augmentation de 40 mégawatts des postes source de Fréha et de très haute tension d'Oued Aïssi, ainsi que la création de 7 départs de 30 Kilovolt (kV) pour

prendre en charge la pression enregistrée en été dans les localités d'Azazga, Azeffoune, Larbaâ N'Ath Irathène, Timizart Loghbar, Tamda et Tizirt, et de 5 bouclages de 30 kV pour décharger les départs saturés.

Concernant les 7 postes de basse et moyenne tension, la même direction a indiqué que 6 ont été réalisés et mis en service. Quant à la pose de lignes électriques, il est indiqué que sur les 68,3 km de réseau prévus, 45 km ont été déjà réalisés alors que le reste butte sur un problème d'opposition (quatre affaires en tout) et que la direction de distribution de Tizi-Ouzou a déploré car «retardant la concrétisation de ce programme qui vise à améliorer la qualité et assurer la continuité du service» offert par cette société à ses clients. **Naïma G.K.**



• Sonelgaz promet un été sans coupures d'électricité

La direction de la distribution Sonelgaz de Tizi-Ouzou a annoncé, jeudi, un plan d'investissement afin d'assurer l'alimentation de ses abonnés sans désagréments durant cette saison estivale.

La cellule de communication de l'institution souligne dans un communiqué que le plan en question a pour but de «renforcer le réseau de distribution, et répondre de la sorte aux attentes et préoccupations des citoyens, correspondant à l'amélioration du niveau de vie, ayant accès désormais à plus de confort, notamment la climatisation fortement utilisée durant la période de l'été». Et cela consistera essen-

tiellement à augmenter «la puissance au niveau des postes sources» par la mobilisation de 328 millions de dinars destinés au transfert de la cabine mobile de 20 MVA du poste source Fréha vers le poste source de Draâ Ben Khedda, de 40 MV des postes source Fréha et THT de Oued Aïssi, la création de sept départs de 30 kV au profit des abonnés des localités d'Azazga, Azeffoune, Larbaâ Nath Irathène, Timizart Loghbar, Tamda et Tizirt. Sonelgaz de Tizi-Ouzou annonce aussi la création de 5 bouclages de 30 kV pour les besoins du transfert des charges (décharger les départs saturés). Le même plan d'investissement va per-

mettre la réalisation d'un réseau de 110 km, la création de postes de moyennes tensions (MT) et de basses tensions (BT) et de lignes pour plus de 229 millions de dinars, précise la même source. Et que sur les sept postes MT/BT prévus, six sont déjà opérationnels soit un taux de réalisation de 86%, sur 68,3 km de réseau prévu, 45 km ont été livrés, soit un taux de réalisation de 66%. Sonelgaz fait part, par ailleurs, de réalisation d'un réseau de plus de 16 km et du retard dans l'achèvement de 7 km de réseau en raison de l'opposition de citoyens sans fournir de précisions sur les zones affectées par cette contrainte. **N.G.K.**

Alger

Danger de mort au nouveau jardin de Ben Aknoun



Un jardin public a été inauguré il y a un peu plus d'une année, à Ben Aknoun en face du stade Olympique Mohamed-Boudiaf (5 Juillet), sur les hauteurs d'Alger. Doté d'aires de jeux et de nombreuses attractions pour les enfants, ce parc attire une kyrielle de familles flanquées de leurs bambins.

Si tout a été réfléchi pour offrir à ces visiteurs un espace de détente et de loisirs (parcours de footing, tables de pique-nique, balançoires...), en revanche, un détail et non des moindres, a été complètement occulté : L'aménagement d'un parking. Situé au bord de l'autoroute, ce jardin constitue un véritable danger pour ses visiteurs. En effet, les conducteurs n'ont pas d'autre choix que de garer leurs véhicules, sur le bas-côté de l'autoroute, s'exposant, eux ainsi que leurs progénitures à des accidents meurtriers. À cet endroit, les automobilistes lancés à toute berzingue n'ont pas le temps de ralentir. Des enfants échappant à la vigilance de leurs parents courent dans tous les sens et se retrouvent directement sur la chaussée. Il y a péril en la demeure comme

nous le signale un père de famille rencontré sur place. «J'aime bien venir avec ma femme et mes enfants prendre un bol d'oxygène dans ce jardin, mais à chaque fois, je me tiens le ventre de peur, tout au long du trajet jusqu'au portail.

En l'absence de parking, je n'ai pas d'autre choix que de stationner sur l'autoroute au péril de ma vie et celle de mes enfants. J'ai déjà échappé à deux reprises à des accidents.

Il est temps que les autorités concernées prennent leur responsabilité en aménageant un parking au niveau du stade du 5 juillet par exemple où l'espace ne manque pas. Une passerelle permettrait aux visiteurs de rejoindre l'autre rive où se situe le jardin de Ben Aknoun, en toute sécurité. Ce n'est tout de même pas la mer à boire, au regard des pertes en vies humaines et des handicaps qui guettent les visiteurs !» Une urgence signalée par de nombreux habitués de cet espace de loisirs afin que ce côté de l'autoroute ne se transforme pas en hécatombe !

À bon entendre...

Houda H.

Boumerdès

La forêt récréative de Corso retrouve son lustre d'antan

Avec le retour des chaleurs estivales, la forêt de Corso, située à environ 3 km à l'Ouest de la ville de Boumerdès et mitoyenne au littoral de la wilaya, retrouve son droit de cité comme espace récréatif par excellence, suite à une action de lifting d'envergure qui lui a permis de retrouver son lustre d'antan. S'étendant sur une superficie de plus de deux hectares, bordée par plus de 600 mètres de plages, limitée de part et d'autre par les villes de Boudouaou El Bahri et de Boumerdès, cet espace verdoyant de pins maritimes, laissé à l'abandon durant des années, est géré depuis 2009 par la commune de Corso qui s'ingénie, depuis, à redorer son blason.

Une enveloppe financière a été consacrée sur le budget communal et celui de la wilaya pour le réaménagement de ce site qui a préservé un cachet typique naturel, a indiqué le directeur du tourisme, Ouerdi Laâbidi. Outre l'ouverture de nouveaux accès, l'installation de l'éclairage public et l'aménagement de parkings, cet espace de villégiature, à partir duquel les auto-

rités locales ont donné, jeudi, le coup d'envoi de la saison estivale 2018, a été doté de belles allées et de sentiers bitumés menant vers les plages. Des toilettes, des aires de jeu, une corniche, des espaces verts, des points de vente, des postes de sécurité et une clôture, ceinturant toute la forêt, ont été, également, mis en place pour permettre aux promeneurs et autres vacanciers de visiter chaque recoin du site en toute tranquillité, tandis que les enfants peuvent bénéficier d'activités organisées spécialement pour eux. La réussite de cette action de réhabilitation est perceptible au vu du nombre de familles qui s'y rendent en fin d'après midi et en soirée, pour y passer d'agréables moments de détente, rendus désormais possibles suite à son équipement en commodités diverses, a-t-on constaté. D'ailleurs, la montée du mercure ces derniers jours a fait monter d'un cran l'attractivité du site qui a connu un grand afflux de visiteurs, accompagnés essentiellement d'enfants, qui viennent profiter du manège mitoyen à la forêt installé par un par-



ticulier. Des familles rencontrées par la presse sur le site n'ont pas caché leur joie et enthousiasme de fréquenter cet espace à la beauté si naturelle, tout en lançant un appel à toutes les parties afin de contribuer à sa préservation.

D'aucuns ont mis en évidence sa situation stratégique et sa proximité des points de transport et de la RN5, notamment, facilitant les déplacements de Boumerdès vers les autres wilayas et vice-versa.

Tébessa

Installation d'une cellule de crise pour évaluer les dégâts suite aux inondations de Chréa

Une cellule de crise au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a été installée pour évaluer les dégâts engendrés par les inondations ayant touché, jeudi soir, la commune de Chréa (Tébessa), a affirmé, ce vendredi, le délégué national aux risques majeurs auprès du département de l'Intérieur, Tahar Melizi.

Au cours de sa visite des régions et quartiers de Chréa, collectivité locale située à 45 km au sud du chef-lieu de wilaya, touchés par des pluies diluviennes, le même responsable, qui était accompagné du chef de l'exécutif, Attallah Moulati, a précisé que cette cellule de crise «transmettra un rapport détaillé sur les dégâts enregistrés aux instances centrales et mobilisera une enveloppe financière pour l'aménagement des régions affectées». Melizi a inspecté des quartiers de la ville de Chréa et s'est entretenu avec les citoyens qui ont souligné la nécessité d'adopter une stratégie et des mesures devant préserver la région des inondations. La délégation ministérielle s'est enquis de l'état du lycée Tayeb-Chorfi, centre d'examen pour les épreuves du baccalauréat dont plusieurs murs se sont fissurés et où Melizi a insisté sur la mobilisation de tous les efforts pour remédier à la situation et permettre aux candidats au baccalauréat

de poursuivre leurs épreuves «dans les meilleures conditions». Selon les explications fournies, «la crue du oued Abla a été causée par les habitations de fortune, érigées sur les abords du oued et qui ont dévié ce dernier de sa trajectoire et engendré des coulées torrentielles après la chute d'importantes quantités de pluie». De son côté, le chef de l'exécutif a indiqué que la situation requiert le recours à une vaste opération d'aménagement du oued Abla et son environnement immédiat ainsi que le renouvellement des réseaux d'assainissement et la réhabilitation des réseaux routiers de la même zone, estimant à 800 millions de dinars le montant qui sera réservé à ces opérations. Le même responsable a également souligné la nécessité de préparer une étude technique pour l'aménagement de l'oued Abla sur une distance de 3,5 km pour éviter «de telles catastrophes naturelles».

Benouareth L.



Biskra

33 diplômés de la formation et de l'enseignement professionnels bénéficient d'opportunités d'emplois directs

Trente-trois diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels de Biskra ont bénéficié d'opportunités d'emplois directs dans l'une des entreprises industrielles privées de la wilaya, a affirmé, le directeur du secteur, Abdelkader Marzouki. S'exprimant en marge d'une cérémonie tenue, jeudi, au cours de laquelle ont été honorés 22 stagiaires de différentes disciplines de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle Hassani-Bounab (INSFP) de la ville de Biskra, ce même responsable a indiqué que les stagiaires formés dans la spécialité de technicien supérieur en mécanique de précision vont se voir octroyer

des postes d'emploi dans le cadre d'un partenariat entre le secteur de la formation professionnelle et une entreprise intéressée par leurs compétences. Il a ajouté que les diplômés concernés ont bénéficié d'une formation de haut niveau d'une durée de 30 mois dans cette spécialité au cours de laquelle les stagiaires ont été dotés pendant 24 mois, de toutes les données techniques et théoriques, en plus d'une formation pratique de 6 mois dans des entreprises économiques et industrielles ponctuée par un mémoire. Le même responsable a également révélé que 30 nouveaux stagiaires en mécanique de précision obtiendront

leur diplôme en avril prochain, afin de répondre aux besoins du marché local de l'emploi, ainsi que d'autres disciplines comme l'électrotechnique, la maintenance industrielle et l'électronique industrielle, qui comptabilisent un total de 100 stagiaires. De son côté, le wali de Biskra, Ahmed Karoum, a fait part de sa disponibilité à soutenir les stagiaires de toutes les disciplines à obtenir un emploi, notamment pour créer leurs propres entreprises, mettant l'accent sur l'assistance dont ont bénéficié 46 stagiaires en aquaculture à travers l'octroi de terrains en vue de réaliser leurs projets.

D. Toumi

Mila

Lancement à partir de juillet d'une opération de distribution de 4159 logements sociaux



Une opération de distribution de 4159 logements publics locatifs (LPL) sera lancée à Mila à partir de juillet prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération d'attribution sera conduite sur plusieurs lots à «distribuer mensuellement jusqu'à la fin de l'année 2018», a fait savoir la même source, précisant que le chef de l'exécutif, Ahmouda Ahmed Zine, avait donné des instructions, lors d'une réunion tenue en début de cette semaine et ayant regroupé les chefs de daï-

ras et des directeurs de l'exécutif concernés par le dossier, à l'effet de parachever les travaux d'aménagement extérieur pour permettre la distribution de ces logements, selon le calendrier arrêté. Dans ce contexte, la même source a précisé que 633 LPL de ce programme de logement qualifié d'«important» sera distribué en juillet prochain, détaillant que cette opération sera suivie par l'attribution de 609 unités de même type en août, puis 1048 logements sociaux en septembre et 280

LPL en octobre, alors que 806 unités à caractère social, et le dernier quota de ce programme totalisant 783 LPL seront distribués en novembre et décembre prochains, respectivement. S'agissant du logement rural, les services de wilaya ont indiqué que des mises en demeure ont été adressées aux bénéficiaires des aides financières à l'habitat rural pour honorer leur engagement, soulignant qu'un délai d'une semaine a été accordé aux retardataires de ce programme pour lancer leurs chantiers. Sur un programme de 2000 aides financières à l'habitat rural dont a bénéficié la wilaya au titre de l'exercice 2018, un quota de 900 aides a été déjà distribué, a rappelé la même source. Le chef de l'exécutif a également instruit les responsables chargés du dossier du logement promotionnel public (LPP) pour accélérer les procédures administratives et permettre la concrétisation du programme de 700 LPP inscrits à l'actif de la wilaya (200 LPP accordés au titre de l'actuel exercice et 500 unités similaires relevant d'un ancien programme), a-t-on conclu.

Batna

• Extension prévue du périmètre agricole de Chemora

Une extension du périmètre irrigué de Chemora dans la wilaya de Batna est prévue, a annoncé, le wali Abdelkhalek Sayouda. Dans une déclaration en marge du lancement, jeudi, de la campagne moisson-battage depuis la localité de Merkouna dans la commune de Tazoult, le même responsable a précisé que cette extension pour laquelle 8 milliards de dinars ont été réservés touchera prochainement la région d'Aïn Touta, affirmant que d'importantes facilitations ont été accordées aux agriculteurs de cette région pour exploiter les eaux ramenées depuis la wilaya de Mila via le barrage de Koudiet Lemdouar à Timgad dans le cadre du système d'irrigation du barrage de Beni Haroun. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises de concert avec les agriculteurs du périmètre agricole de Chemora, a souligné le même responsable, faisant état de la conclusion de conventions avec l'Office national d'assainissement (ONA) pour une meilleure exploitation des eaux d'irrigation destinées aux surfaces réservées à la culture du blé et de l'orge. L'actuelle saison agricole est caractérisée à Batna par l'entrée en production pour la première fois d'une tranche du périmètre agricole de Chemora sur une surface de 1700 hectares. La production céréalière prévue dans la wilaya de Batna devrait atteindre 1,29 million de quintaux, soit un rendement de 12 quintaux à l'hectare avec une augmentation «considérable» par rapport à la précédente saison où la production céréalière n'avait pas dépassé les 108 576 quintaux en raison de la sécheresse, a fait savoir le directeur de services agricoles (DSA), Smail Zerguine. A.A.

• Une récolte de plus de 390 000 quintaux d'abricot attendue

Une production d'abricot estimée à 391 410 quintaux est attendue à Batna au terme de l'actuelle campagne de récolte, soit une augmentation de 172 177 quintaux comparativement à la saison précédente affectée par la sécheresse, a indiqué le directeur des services agricoles, Smail Zerguine. Cette évolution de la production en quantité et qualité s'explique par une bonne pluviométrie qui a succédé à plusieurs années de sécheresse ayant amené certains arboriculteurs à remplacer leurs abricotiers par d'autres arbres fruitiers, notamment, l'olivier, a relevé le même responsable. Le rendement moyen à l'hectare avoisinera 90 quintaux, a souligné le directeur des services agricoles qui a estimé la surface réservée à cette arboriculture fruitière à 4339 hectares dont 4282 ha productifs avec un total de 632 170 abricotiers. La chambre de l'agriculture a lancé une campagne de sensibilisation pour promouvoir auprès des transformateurs installés à travers le pays la récolte d'abricot dont 6000 tonnes devront, selon la chambre, être prises par la Conserverie N'gaous. Les régions de Sofiane et Ouled Si Slimane, célèbres pour leurs vergers d'abricotiers dont la récolte a démarré depuis quelques jours, attirent depuis quelques années, un grand nombre de commerçants des diverses wilayas de l'Est. A.A.

Chlef

Pose de la première pierre d'une pépinière d'agrumes à Ouled Farés

La région d'Ouled Farés (wilaya de Chlef) a été, jeudi, le théâtre de la pose de la première pierre de réalisation d'une unité de production de plants d'agrumes certifiés, en présence du wali et nombre d'acteurs du secteur agricole.

Dans son intervention à l'occasion, Abdelkader Hadjouti, président de la Chambre d'agriculture de la wilaya, a souligné les efforts consentis en vue de la concrétisation de ce projet, «unique en Algérie», qui doit permettre d'assurer une production annuelle d'un million de plants d'agrumes certifiés, grâce au soutien de la Coopérative des agrumes des états francophones (englobant entre autres l'Algérie, la Tunisie et le Maroc). Cette pépinière qui sera, notamment, dédiée à la production de six nouvelles espèces d'agrumes est «une importante valeur ajoutée à la filière agrumicole algérienne», a-t-il ajouté. Il a signalé la programmation d'une opération d'installation, au titre de ce projet, de vergers de démonstration à Annaba, Oran et Chlef, en collaboration avec les services de la tutelle et de la Chambre nationale d'agriculture. La seconde étape du projet consistera en l'approvisionnement de toutes les pépinières du pays en plants d'agrumes certifiés, avant l'intensification de leur culture pour leur vente aux agriculteurs. «Cette pépinière est appelée à jouer un rôle conséquent dans la filière agrumes, notamment en mettant un terme au problème de la mauvaise qualité des plants à

l'origine de la courte durée de vie des arbres et de la mauvaise qualité de leurs fruits», a estimé, pour sa part, Malika Meziane, professeur à la faculté des sciences de la nature et de la vie à l'université Hassiba-Ben Bouali de Chlef. L'université de Chlef est un «partenaire d'importance» dans le succès de cette unité future, inscrite au titre du projet du «Pôle agrumicole» devant être abritée par la wilaya de Chlef, a-t-elle ajouté, signalant que le rôle de l'université consistera en le «diagnostic des maladies du verger, l'orientation des agriculteurs et l'affectation de recherches à la filière». De son côté, le directeur de la station régionale de protection des végétaux, Boualem Mekhanek, a mis en avant le rôle attendu de cette pépinière dans la «certification de l'origine des plants d'agrumes et partant, garantir aux investisseurs et aux agriculteurs un produit de qualité aux normes en vigueur». Il a, également, exprimé la disponibilité de ses services à accompagner la chambre d'agriculture dans la mise en œuvre de ce projet, en assurant, entre autres, le contrôle des vergers d'origine des plants, le traitement de maladies éventuelles et l'entretien des arbres. Le projet, qui s'étend sur une superficie de 9,33 ha, est lancé par la



Chambre d'agriculture de Chlef, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et la Chambre nationale d'agriculture, outre d'autres partenaires concernés, à l'instar d'instituts de recherche scientifique et de stations de protection des végétaux. La contribution de la Coopérative des agrumes des états francophones est estimée à

720.000 euros, à cela s'ajoute une enveloppe conséquente de la part de la Chambre nationale d'agriculture. Selon les prévisions de la Chambre d'agriculture de Chlef, cette future pépinière assurera une production annuelle d'un million de plants d'agrumes certifiés (avec d'autres pépinières du pays), avec à la clé la création d'une centaine d'emplois.

Saïdi H.

Une visite de solidarité aux enfants hospitalisés

Les services du Croissant-Rouge algérien (CRA), relevant de la wilaya de Tissemsilt, ont organisé, jeudi, des visites pour les enfants hospitalisés au niveau de différents structures de santé, a-t-on appris auprès de ces mêmes services. Cette initiative a été organisée en collaboration avec la direction de la santé et de la population, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain, coïncidant avec le 16 juin, a indiqué Abderrahmane Guanit, ajoutant que des animations clown ont été organisées au profit de ces enfants. Ce programme de visite a été par ailleurs une occasion pour rendre un hommage aux équipes médicales et paramédicales qui travaillent dans des établissements hospitaliers publics à Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bounaâma. Ces actions rentrent dans le cadre du programme annuel des services locaux du Croissant-Rouge, et qui vise à la prise en charge sociale des catégories démunies et fragiles, sur un plan sociale, psychologique et humain. Ces mêmes services comptent par ailleurs lancer prochainement une campagne de sensibilisation sur l'importance des visites des malades hospitalisés avec la participation de la DSP et du mouvement associatif.

T.M.

Tissemsilt Affluence considérable aux Portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale



La manifestation «Portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale, inaugurée, jeudi, à la maison de la Culture Mouloud Kacim-Naït Belkacem de Tissemsilt, a enregistré une affluence considérable. Cette manifestation, dont l'ouverture a été présidée par le wali par intérim, Abdelkrim Magherbi, constitue une occasion pour les visiteurs de tous âges de

prendre connaissance des missions dévolues à ce corps de sécurité. Le stand du bureau de recrutement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale a drainé de nombreux jeunes venus s'informer sur les modalités d'accès à ce corps de sécurité et aux écoles affiliées. Le programme de ces Portes ouvertes comporte une exposition de trois jours mettant en exergue différents équipements utilisés dans la recherche et l'investigation dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la protection des personnes et des biens et la sécurité routière, et affichant le bilan des activités de ce dispositif au cours des quatre premiers mois de l'année en cours.

Le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Hallaoui Nourallah a souligné que cette manifestation concrétise l'ouverture de la gendarmerie sur la société afin d'améliorer et de renforcer les liens et les canaux de communication avec le citoyen et de valoriser les efforts déployés pour maintenir la sécurité et l'ordre public. Le responsable a ajouté que ces Portes ouvertes sont une opportunité pour les jeunes de voir les possibilités de recrutement offertes par les services de la Gendarmerie nationale dans différentes disciplines et formations.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par un hommage à la gendarmerie par les autorités de la wilaya, en plus d'honorer des retraités de ce corps de sécurité et des représentants de la presse. Parallèlement à cette exposition, des exercices pratiques ont été exécutés par des équipes d'intervention et cynotechnique détectant de la drogue, de même que des exhibitions d'arts martiaux.

M.T.

Mostaganem

De nouveaux camps de toile à Sidi Lakhdar

Trente nouveaux camps de toile destinés aux vacanciers et touristes en quête de détente et de distraction durant cette saison estivale, ont été créés dans la daïra de Sidi Lakhdar, fortes de trois communes et de 17 plages surveillées, relevant de la wilaya de Mostaganem, a indiqué, avant-hier le chef daïra, Ahmed Moussa. Ces nouveaux camps de toile, d'une capacité totale de 3000 places, sont dotés de l'ensemble des commodités pour assurer aux vacanciers le meilleur des séjours dans cette région côtière réputée pour ses potentialités touristiques. Ils généreront plus de 750 emplois directs et indirects et accueilleront les vacanciers à partir du 1^{er} juillet, les travaux enregistrant des taux dépassant les 90%. Cela permettra également aux communes de s'autofinancer. En plus des commodités nécessaires (lits, restauration, sanitaires...), ces camps implantés au beau milieu des bois et à quelques dizaines de mètres de la plage, constituent un cadre idéal pour le repos et l'épa-

nouissement, surtout qu'il est prévu une panoplie de jeux et attractifs durant tous les séjours, précise notre source d'information. Dans le même contexte, le commis de l'Etat souligne que 25 autres camps de toile qui étaient abandonnés depuis des années à leur sort, font actuellement l'objet de restauration et seront opérationnels lors de cette saison estivale. Insistant sur les efforts déployés dans le cadre de la promotion du tourisme dans la région, Ahmed Moussa affirme avoir mis l'accent sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à l'hygiène et à la propreté de ces lieux quant à la promotion du secteur touristique. Par ailleurs, faute d'établissements hôteliers dans le Dahra Est de Mostaganem, les estivants trouvent refuge chez des particuliers à des prix exorbitants. Ces nouveaux camps de toile combleront certainement le déficit en hébergement ressenti, particulièrement en période estivale avec le rush des estivants, précise-t-on.



Ghardaïa

Quatre cas de tentatives de tricherie au bac déjoués

Quatre tentatives de tricherie à l'examen du baccalauréat session juin 2018 ont été signalées et déjouées à Ghardaïa durant les deux premiers jours des épreuves, a-t-on appris, ce samedi, auprès de la Direction de l'éducation de la wilaya.

Ces cas de tricherie ont été enregistrés dans la commune d'El Atteuf (un dans le centre d'examen pour candidats scolarisés et trois autres dans un centre d'examen pour candidats libres) où les candidats ont tenté de tricher en utilisant des smartphones, pourtant interdits dans les salles d'examens et introduits illégalement en classe, a-t-on précisé. Les candidats ont enregistré les leçons de chaque matière d'examen dans les smartphones afin de copier à partir de ces moyens technologiques de communication et répondre aux questions, ajoute la source. Les mis en cause, pris en flagrant délit de tricherie lors des examens du baccalauréat, ont été disqualifiés, leurs portables confisqués comme preuve et des procès-verbaux ont été établis et feront

l'objet de mesures disciplinaires à caractère pédagogique, selon la direction du secteur. Quelque 11 349 candidats, dont plus de 47,5% de candidates, passent cette année les épreuves du baccalauréat dans 42 centres d'examen répartis sur le territoire de la wilaya de Ghardaïa. Selon les statistiques de la Direction de l'éducation nationale, le nombre des candidats libres représente, quant à lui, 48,1% de l'effectif global des candidats, soit 5468 candidats. Pour garantir le bon déroulement des épreuves, pas moins de 3200 agents de la Sûreté nationale, 3000 encadreurs du secteur de l'éducation et plus de 2500 intervenants d'autres secteurs (protection civile, gendarmerie et médecin) ont été mobilisés, a-t-on fait savoir.

Hadj M.



Laghouat Plusieurs projets de développement pour désenclaver la commune de Hadj-Mechri

Plusieurs projets ont été retenus, au titre du programme complémentaire de 2018, pour le désenclavement et le développement de la commune de Hadj-Mechri (Laghouat), a-t-on appris des services de la wilaya. Ces projets, dont les procédures préalables à leur lancement ont été finalisées, sont inscrits à l'actif des secteurs des ressources en eau, l'éducation, la jeunesse et les sports et les travaux publics. La commune s'est vu accorder parmi les opérations de désenclavement, la réhabilitation de la route reliant la région de Tighest et le chef-lieu de commune. Elle a bénéficié, au volet de l'éducation, de projets de réalisation de salles de cours pour l'école Mriris-Hadj, pour atténuer sa surcharge, en plus du lancement des travaux de réalisation d'un stade de proximité doté d'une pelouse synthétique au niveau du groupement urbain «Aïn El Bekkai», ainsi que la réhabilitation d'une aire de jeu au chef-lieu de la commune. La réhabilitation de l'ancien château d'eau de la région d'Akneb (200 m³) et son raccordement au réseau d'eau potable, fait partie des opérations accordées au secteur des ressources en eau. Située à l'extrême Ouest de la wilaya de Laghouat, la commune de Hadj-Mechri demeure, en dépit des nombreux projets qui lui ont été accordés, en quête de nouvelles opérations pour se mettre au diapason des autres communes, selon la même source.

El Bayadh Un gros éleveur à la tête d'une bande de voleurs de cheptel

En réponse aux nombreuses plaintes déposées par de petits éleveurs, sur des vols répétés de moutons dont ils ont été victimes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale ont entamé une longue et minutieuse enquête. Et de fil en aiguille, ils ont pu identifier et localiser tout un réseau de voleurs composé de quatre individus et à leur tête un gros éleveur de la région très connu sur les marchés aux bestiaux de la région. A l'issue de cette enquête, les gendarmes ont arrêté le convoyeur au moment où il s'appropriait à vendre une centaine de têtes de moutons à l'intérieur de l'enceinte du marché aux bestiaux du chef-lieu de la daïra d'Aflou (w. de Laghouat). Acculé, il s'est vite mis à table en dénonçant l'ensemble de ses acolytes qui écumaient la région, dépossédant de jeunes pasteurs isolés de leur cheptel, sous la menace d'armes blanches. Arrêtés et présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, les quatre membres de cette bande ont été placés sous mandat de dépôt en attendant la récupération de l'ensemble du cheptel volé.

Concours pour la préservation de l'environnement Plus de trois tonnes de déchets plastiques ont été ramassés à travers la wilaya de Ouargla



Plus de trois tonnes de déchets plastiques ont été ramassés à travers la wilaya de Ouargla, dans le cadre d'un concours pour la préservation de l'environnement. Ce concours, mené à travers les établissements éducatifs, a permis de ramasser des déchets plastiques divers, constitués, notamment de bouteilles d'eaux minérales et de boissons diverses, a-t-on précisé. Ces déchets ont été acheminés vers les

Centres d'enfouissement technique (CET) de Ouargla et Touggourt pour leur récupération et leur stockage avant de les orienter vers les unités industrielles pour leur recyclage, a expliqué la source.

Ce concours de wilaya de protection de l'environnement, auquel a contribué l'entreprise Sonatrach et d'autres entreprises publiques et privées, ainsi que la Direction de la culture de la wilaya, a vu la participation de 44 établissements éducatifs des trois paliers. L'initiative a pour objectif d'ancrer la culture environnementale chez les jeunes générations et les amener à réagir positivement avec les questions de préservation du milieu, a-t-on souligné à la Direction de l'environnement. Une cérémonie a été organisée mardi à la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Tidjani à Ouargla, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, au cours de laquelle ont été récompensés les établissements vainqueurs du concours et ayant réussi à collecter le plus de déchets plastiques. La wilaya de Ouargla compte trois CET en exploitation à Ouargla, Touggourt et Témacine, en plus de deux autres à Hassi Messaoud non encore mis en exploitation, selon les données de la Direction de l'environnement de la wilaya.

El Oued

5,1 milliards de dinars d'investissements pour améliorer la distribution de l'électricité

Un volume d'investissement de 5,1 milliards de dinars a été consenti par la Société de distribution de l'électricité et du gaz zone-Centre (SDC, filiale de Sonelgaz) au cours des cinq dernières années pour améliorer le réseau d'électricité dans la wilaya d'El Oued, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'entreprise. Cet «important» investissement a été consacré dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant l'amélioration de la qualité du service offert au citoyen, a affirmé le chargé de communication de la direction de la SDC d'El Oued, en précisant qu'il est tenu compte, à ce titre, des

zones géographiques connaissant un dynamisme économique dans les volets industriel et agricole, «en droite ligne de l'orientation générale vers le soutien de l'investissement hors hydrocarbures». «Les investissements engagés au cours des cinq dernières années sont venus, en plus de soutenir l'activité économique, remédier aux insuffisances dans la distribution publique de l'électricité, accusées ces dernières années dans certaines zones d'habitation à travers les 30 communes que compte la wilaya d'El Oued», a ajouté Lahbib Meslem. Il a été ainsi procédé à l'installation de 515 postes transforma-

teurs (terrestres et aériens) pour un réseau de plus de 830 km, précise le responsable en signalant que cinq postes ont été déjà installés en 2018 dans divers quartiers, pour un réseau de 8 km. «Ces opérations ont contribué à l'amélioration du réseau de distribution et l'atténuation des faiblesses dans l'approvisionnement des clients de la société en matière d'électricité et à l'impulsion de la dynamique économique par la création de nouvelles PME dans les zones d'activités et l'accroissement de l'investissement dans l'agriculture irriguée», souligne-t-on à la SDC.

Tamanrasset

170 microprojets montés par le biais de l'ANSEJ

Pas moins de 170 microprojets montés par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ont été financés en 2017 dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris des responsables de cet organisme. Générant plus de 250 emplois, ces projets sont répartis sur divers secteurs, à l'instar de l'agriculture, les services, les travaux publics, le tourisme et l'artisanat, a précisé la chargée de communication à l'antenne de l'ANSEJ à Tamanrasset, Nassira Ouled El Hadj Brahim. Une fois entrées en activité, ces nouvelles micro-entreprises vont contribuer à satisfaire les besoins du

marché local, notamment en matière de matériaux de construction, marbre, pâtes et l'installation de la fibre optique, et autres, a-t-elle ajouté. Pour assurer la réussite des micro-entreprises, l'ANSEJ de Tamanrasset s'emploie à accompagner les jeunes promoteurs à travers l'organisation de sessions de formation sur la gestion et la performance des entreprises. Au total 290 jeunes promoteurs ont bénéficié de ces cycles de formation organisés en coordination avec les directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels et des services agricoles, selon la même source.

YouTube et Netflix bientôt sur la Switch

Bien que la ludothèque, (mais aussi tout l'écosystème d'accessoires, grâce à Nintendo Labo, notamment) de la Nintendo Switch s'enrichisse de jour en jour, l'absence de Netflix et de YouTube se fait cruellement ressentir sur la Switch.

Une mention de la disponibilité de ces services pour la Switch sur le catalogue en ligne de Best Buy, le site de vente de matériel électronique grand public américain, semble confirmer leur arrivée imminente sur la console hybride de Nintendo. Les possesseurs de Switch attendent la disponibilité

de ces services de streaming sur leur console depuis un an déjà. DevCakes, un utilisateur de Reddit, a publié une capture d'écran du catalogue de Best Buy dans laquelle l'enseigne annonce la compatibilité de la Switch avec des services de diffusion tels que Netflix, Hulu et YouTube. L'annonce a depuis disparu

du site, mais à moins que ce ne fût une erreur, il n'est pas improbable qu'elle soit à nouveau affichée après l'E3 et le lot d'annonces que Nintendo ne manquera pas d'y faire. Il ne reste plus que quelques heures à attendre pour obtenir confirmation de la nouvelle, puisque la conférence Nintendo Direct aura lieu lors de l'E3.



Tesla bride son «Autopilot» pour plus de sécurité



Une nouvelle mise à jour arrive sur les Tesla. Elle concerne la fonction Autopilot des véhicules. Désormais, les conducteurs seront alertés toutes les 15-20 secondes si leurs mains ne sont pas posées sur le volant. Le 23 mars dernier, un homme a perdu la vie au volant de sa Tesla en Californie. La fonction permettant au système d'effectuer des manœuvres

sans l'intervention du conducteur était activée. «Le conducteur avait reçu plusieurs avertissements visuels et un (avertissement) audible le prévenant qu'il devait maintenir les mains (sur le volant) plus tôt et les mains du conducteur n'ont pas été détectées sur le volant pendant les six secondes ayant précédé la collision», a expliqué Tesla. La promiscuité entre la nouvelle mise à jour et cet accident laisse peu de place à la coïncidence. On peut imaginer que Tesla en ait assez du comportement désinvolte de certains de ses clients. Plutôt que d'avoir encore à subir les critiques qui entourent les accidents de ses voitures, la firme d'Elon Musk pourrait préférer brider son système. Une manière de responsabiliser le conducteur afin qu'il reste vigilant même en conduite assistée. L'ancien système ne laissait pas le conducteur s'endormir pour autant. Il était aussi prévenu lorsqu'il ne tenait plus le volant, mais sur des plages plus longues : 5 mn à faible allure et 3 mn au-delà de 70 km/h. Le but était de vérifier que le conducteur était en alerte. En passant cette limite à moins de 20 secondes, Tesla s'assure que la plupart des utilisateurs garderont désormais leurs mains sur le volant. Un petit jeu a été ajouté au volant afin de ne pas désactiver l'assistance à la conduite en bougeant légèrement l'axe par inadvertance. Au final, Tesla rentre dans le rang et rejoint les autres constructeurs proposant des fonctions de conduite semi-autonome. On pense ici à Audi, par exemple, lequel oblige également le conducteur à conserver les mains sur le volant, en émettant un avertissement sonore et visuel au bout de quelques secondes s'il les ôte.

Le smartphone le plus vendu au monde est l'iPhone X

Au premier trimestre 2018, Apple reste en pole position des ventes de smartphones avec son iPhone X, dont 12,7 millions d'unités ont été écoulées. La marque à la pomme se place ainsi devant Samsung dans le classement des smartphones les plus vendus au monde établi par IHS Markit. Les deux entreprises sont par ailleurs les seules à occuper ce classement. D'après une étude réalisée par IHS Markit, 12,7 millions d'unités d'iPhone X ont été vendues entre janvier et fin mars. À la seconde place, on retrouve l'iPhone 8, suivi du Galaxy Grand Prime Plus, de chez Samsung vendu à 8,3 millions d'unités. Apple et Samsung ont ainsi respectivement 5 smartphones chacun dans le classement. Au total, ce ne sont pas moins de 345,5 millions de smartphones qui ont été vendus pendant la période. Même avec cette très belle position, la firme à la pomme voit son volume de ventes diminuer. Au premier trimestre, l'iPhone X et l'iPhone 8 cumulent 21,2 millions d'unités contre 35,6 millions de l'iPhone 7 et 7 Plus vendus au 1^{er} trimestre 2017. Cette baisse de volume s'explique probablement par le prix exorbitant de l'iPhone X, qui n'empêche pas à Apple de conserver ses bons résultats financiers. Grande surprise cette année et contrairement à 2017, aucune marque chinoise n'est présente parmi les 10 smartphones les plus vendus dans le monde.

Huawei et Vivo ont disparu du classement, alors que ces marques sont de plus en plus présentes et vendues dans le monde. D'après IHS Markit, cette absence serait



expliquée par des dates de lancement décalées. Les entreprises chinoises comme Xiaomi, Huawei ou Oppo reviendront peut-être dans le classement au 2^e trimestre 2018.

Facebook lance une nouvelle page pour remonter le temps

Facebook vous propose une page regroupant toutes les publications ayant été postées à la même date les années précédentes. On connaissait déjà les publications de Facebook sur votre flux d'actualité pour mettre en avant un contenu du même jour, mais quelques années auparavant. Désormais, Facebook propose une page dédiée vous permettant de remonter le temps.

La page «Ce jour-là», Memories en anglais, vous permet ainsi de découvrir ce que vous avez pu poster à la même date les années précédentes sur Facebook. Vous y retrouverez ainsi vos statuts, mais également les publications de vos amis sur votre mur ou les événements importants. Sur cette page, le réseau social vous permet par ailleurs de partager ces anciennes publications afin que vos amis Facebook puissent les découvrir ou les redécouvrir. Par ailleurs, il est également possible de filtrer les contenus qui s'affichent sur la page «ce jour-là». En effet, si vous souhaitez ne pas voir les contenus d'un contact en particulier ou d'une date précise pour éviter de voir resurgir de mauvais souvenirs, c'est tout à fait possible. Il vous suffit pour cela de cliquer sur les préférences de la page, puis de sélectionner les contacts ou les dates à ignorer. «Les souvenirs incluent des choses telles que vos publications et celles des autres dans lesquelles vous êtes identifié (e), vos événements marquants et la date à laquelle vous êtes devenus amis avec une personne sur Facebook. Utilisez ces filtres pour vous assurer que les souvenirs qui apparaissent dans Ce jour-là vous plaisent», conseille ainsi Facebook.

Steam sera officiellement déployé en Chine

Steam, plate-forme développée par Valve, est le leader du jeu vidéo en ligne sur ordinateurs. Grâce à son optimisation, son immense bibliothèque et ses soldes toujours aussi alléchantes -les utilisateurs savent de quoi il est question-, le logiciel n'a fait que monter au fil des ans. Et histoire d'asseoir encore plus sa

domination, Valve compte déployer Steam dans un nouveau (et immense) pays qui n'est autre que la Chine grâce à un partenariat avec Perfect World. Bien évidemment, cet accord contient des contraintes liées à la politique chinoise sur les jeux vidéo -mais c'est un premier pas pour Steam. Comme expliqué précédemment, Steam sera bientôt déployé en Chine via un partenariat avec Perfect World, firme de Shanghai. Cette dernière s'occupera de promouvoir et distribuer les jeux, mais surtout de la sélection pour le catalogue chinois. Autant dire que les locaux n'auront pas accès aux mêmes titres que dans la majorité des pays qui proposent un accès à Steam. Cet accord est une contrainte dans une Chine où la censure est très présente et de fait le contenu des jeux très contrôlé. Steam était tout de même accessible en Chine avant le déploiement de ce partenariat, mais s'est retrouvé bloqué le mois de décembre dernier. L'intervention d'un partenariat entre Perfect World et Valve permettra de légitimer la présence de la plate-forme dans le pays. Pour le moment, pas de date pour le déploiement de Steam en Chine. Mais une chose est sûre : le géant ne peut se passer dans le monde du jeu vidéo de la Chine qui représente une grande part de marché et de joueurs potentiels.



Lentilles : l'aliment qui empêche d'avoir du diabète

Une famille d'aliments riche en protéines et en fibres serait efficace pour prévenir les risques de diabète de type 2. Découvrez pourquoi, et comment les consommer.

Elles sont riches en protéines, en vitamines B, en minéraux, en fibres et disposent d'un faible indice glycémique. Les légumineuses, et, notamment les lentilles, possèdent de nombreux atouts nutritionnels. Mieux, elles seraient particulièrement intéressantes dans la prévention du diabète de type 2, selon une nouvelle étude menée par chercheurs en nutrition de l'université Rovira i Virgili (Espagne). Ils publient leurs résultats dans le journal *Clinical Nutrition*.

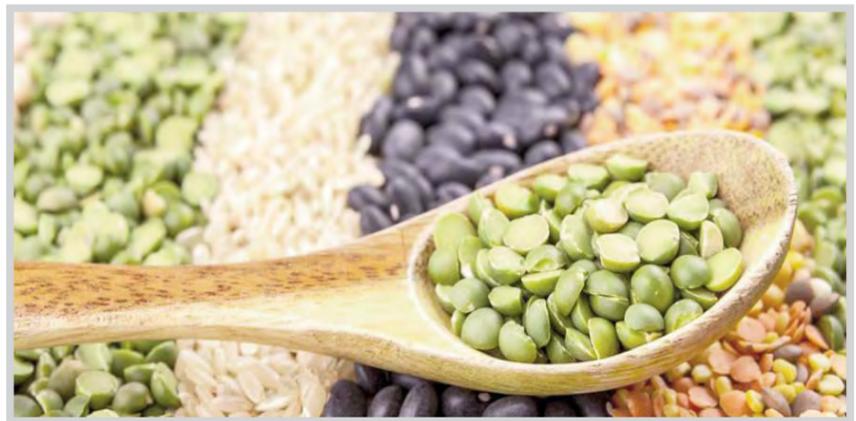
Un risque de diabète abaissé de 35 %

Ces scientifiques ont évalué le lien entre consommation de légumineuses et risque de diabète de type 2 chez 3349 personnes à haut risque cardiovasculaire. Après 4 ans de suivi, les résultats révèlent que les personnes consommant plus de 28,75 gr de légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots, pois...) par jour présentent un risque abaissé de 35% de développer un diabète de type 2 par rapport à celles en consommant peu (moins de 12,75 gr/jour). Plus précisément, parmi toutes les légumineuses, les lentilles semblent les plus efficaces en matière de prévention du diabète.

En cause : leur index glycémique bas, qui permet de ne faire que faiblement augmenter le taux de sucre dans le sang (ou glycémie) après le repas.

Des légumineuses à la place des protéines animales

En parallèle, les chercheurs ont aussi trouvé que le fait de remplacer une demi-portion par jour d'aliments riches en protéines ou en glucides (comme les œufs,



le pain, le riz ou la pomme de terre) par une demi-portion de légumineuses était également associé à un risque plus faible de développer un diabète de type 2. Et, bonne nouvelle, une étude récente montre qu'un plat à base de légumineuses serait plus rassasiant qu'un plat à base de viande.

La dépression efface vos souvenirs, selon des chercheurs



Une dépression de longue durée est susceptible d'avoir des répercussions graves sur votre cerveau. Le modèle appliqué par des chercheurs allemands a permis d'observer le mécanisme d'«effacement» de la mémoire lancé par ce malaise. Des chercheurs de l'université de la Ruhr à Bochum affirment que la dépression peut non seulement nous empêcher de créer de nouvelles mémoires, mais aussi effacer celles éloignées. Les résultats de leur étude ont

été publiés sur le site de l'université. «Auparavant, il avait été supposé que les troubles de la mémoire n'avaient lieu qu'au cours d'un épisode dépressif. Si notre modèle est correct, les troubles dépressifs peuvent avoir des répercussions plus profondes.

Dès que des souvenirs éloignés ont été touchés, ils ne reviennent plus, même après que la dépression cesse», a expliqué le professeur Sen Cheng, qui a dirigé cette recherche. Les scientifiques ont mis en

œuvre un modèle informatique qui simule le cerveau d'une personne dépressive. Selon eux, à cause de la dépression, le cerveau forme moins de neurones, ce qui affecte la mémoire.

Ce modèle informatique a démontré qu'il était capable de mieux protéger sa mémoire si la zone cérébrale impliquée produisait plus de neurones.

Les chercheurs ont donc tiré la conclusion que plus la dépression dure, plus profonds étaient les troubles de la mémoire.

Garder une taille fine avec le citron

Beaucoup de personnes sont constamment à la recherche d'un régime pour perdre du poids rapidement, mais il est difficile de trouver un régime qui vous correspond à 100 % et vous fait bien vous sentir dans votre peau. Mais à l'aide d'un seul ingrédient, cela devient plus facile. Le citron est un fruit très riche en antioxydants qui présentent de nombreuses vertus. De plus, le citron est un excellent coupe-faim et vous évite de grignoter entre les repas.

Le jus de citron pousse votre estomac à produire davantage de sucs gastriques.

De plus, le citron contient la vitamine C qui est excellent pour la santé. Le citron est un riche en pectine, une fibre très particulière qui vous aide à combattre votre envie de manger et comme ça vous n'allez pas manger des petites quantités, en dehors des repas. On sait tous que dans nos jours, il y a un manque d'activité physique et bien la consommation du jus de citron va vous donner l'énergie et la bonne humeur. Ainsi, le citron va vous aider à moins consommer les calories. Et il vous permettra de garder une bonne santé.

Comment préparer la recette de cet ingrédient ?

D'abord, vous devez verser le jus de citron dans un verre d'eau tiède (ni trop chaude, ni trop froide.) Remarque : vous devez prendre ce mélange tous les matins à jeûn. Pour avoir des bons résultats vous pouvez ajouter à ce mélange un peu de gingembre Enfin, si vous voulez maigrir plus rapidement vous devez suivre une série complète d'exercice et une alimentation équilibrée.

L'ail et le miel favorisent la santé hépatique

Le simple remède au miel et à l'ail est un traitement très puissant qui favorise la santé hépatique.

D'abord l'ail a plusieurs utilisations parce qu'il est l'un des ingrédients naturels les plus utilisés dans la gastronomie mondiale. Cependant, au-delà de son utilisation en cuisine, cet aliment est considéré depuis longtemps comme étant des meilleurs et connu pour soulager diverses douleurs.

Ses propriétés préventives et médicales sont utilisées contre plusieurs problèmes de santé comme le rhume des foies, la diarrhée du voyageur, la grippe et différents types d'infections. Il est également utilisé pour diminuer la pression artérielle et le cholestérol et prévenir les maladies coronariennes et les crises cardiaques. Il est préférable de consommer l'ail cru car il conserve ces principes. Ces remèdes traditionnels se sont popularisés dans le monde entier et leurs effets ont été confirmé à travers des recherches scientifiques.

La meilleure façon de consommer l'ail est cru, la préparation de ce remède naturel est très simple.

Ecrasez et tranchez les gousses d'ail et laissez-les pendant 15 mn avant de les consommer mélangés à du miel de votre choix. Pour bien profiter des avantages de l'ail il faut le consommer sur un estomac vide.



Doit-on ranger ses œufs dans la porte ou au centre du réfrigérateur

Attention à ne pas ranger n'importe quel aliment n'importe où dans votre cuisine. Evitez par exemple de placer les œufs dans la porte de votre réfrigérateur. Voici les conseils d'une épicerie en ligne pour vous organiser au mieux après vos courses. Voici les endroits stratégiques, selon l'épicerie en ligne Musclefood.com :

Œufs : au centre du réfrigérateur et jamais dans la porte, qui est soumise à des changements constants de température. Ou alors il faut bien penser à vite refermer la porte. Pommes et raisins : dans le réfrigérateur (ne pas les laver avant de les y mettre car l'eau accélère la détérioration). Pommes de terre et oignons : dans un endroit frais et sec, tout comme l'échalote et l'ail (durée de vie : 2 semaines). Pain : à température ambiante, dans un sac plastique ou un torchon, mais jamais au réfrigérateur. Au bout de 2 jours, le placer dans un sac plastique au congélateur. Concombres : jamais au réfrigérateur ! Les basses températures peuvent l'abîmer (goût, texture...). Posez-le plutôt sur votre



plan de travail, tout comme les courgettes. Bananes : jamais au réfrigérateur non plus, sauf si elles commencent à mûrir et que vous souhaitez les conserver quelques jours de plus. Placez-les de préférence

dans une corbeille qui leur est tout spécialement dévolue. Les gaz qui s'en échappent quand elles mûrissent peuvent en effet, abîmer les autres fruits. Tomates : sur le plan de travail et non dans le bac à légumes du réfrigérateur, car les basses températures leur ôtent le goût. Fruits en général : à température ambiante, car la plupart possèdent des conservateurs qui leur permettent d'être stockés sur le plan de travail.

Beurre : à court terme : dans un beurrier sur le plan de travail. A long terme : dans le frigidaire. Si vous l'aimez facile à étaler, coupez-le en tranche avant de le placer au frigo, il sera moins long à se ramollir.

Chocolat : à stocker dans un endroit frais et sec, et jamais au réfrigérateur car il absorbe toutes les odeurs.

Confitures : au frigo après ouverture, tout comme les cornichons. Vous savez maintenant comment vous organiser en rentrant du supermarché. N'oubliez pas ces conseils pour pouvoir stocker vos aliments le plus longtemps possible.

11^e édition nationale de la musique et danse Diwane - Béchar

Le Festival a besoin d'être conforté financièrement

La nécessité de renforcer et de conforter davantage en moyens financiers le Festival national culturel de la musique et danse Diwane dont la 11^e édition est prévue cette année du 2 au 5 juillet à Béchar a été soulignée par le syndicat local des artistes relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

«**N**ous espérons que cette grande manifestation nationale, qui se déroule depuis une décennie dans notre région où elle est devenue un espace national très important dédié à l'un des pans de notre patrimoine musical et culturel, soit davantage appuyée en moyens financiers et matériels pour qu'elle puisse poursuivre ses objectifs de promotion, de préservation et de valorisation de notre legs musical et chorégraphique traditionnels», a affirmé, dans une déclaration à l'APS, Amar Amroun, responsable du syndicat. «Malgré le soutien indéfectible de la wilaya à ce festival national et sa disponibilité à mettre les moyens logistiques publics à la disposition des organisateurs, il reste que cette manifestation fait face à des restrictions budgétaires qui ne peuvent permettre aux organisateurs d'aller de l'avant et de contribuer à la promotion et au développement de la culture nationale», a confié Amroun, également auteur de plusieurs musiques de films et fondateur de l'orchestre de musique classique «Saoura».

Le Festival national culturel de musique et danse Diwane, dont la scène artistique permet chaque édition à plus de 200 musiciens de groupes Diwane des différentes régions du pays d'animer des soirées pleines de couleurs, de musique et de chorégraphie Diwane et d'autres expressions musicales nationales, et parfois même étrangères, doit être soutenu financièrement par les sponsors privés et publics, locaux ou nationaux, ont estimé des responsables d'associations culturelles et artistiques locales. Cette manifestation prend une part assez importante à la valorisation du



patrimoine musical traditionnel national sur les plans artistique et académique et dans l'accès à la culture pour tous, d'où la nécessité du renforcement financier du festival national culturel, devenu avec le temps un véritable rendez-vous consacré à cette musique et danse qui ont résisté aux aléas de l'histoire, grâce à leurs adeptes à travers le pays et aux institutions culturelles publiques, a signalé Abderrahmane Meziane, enseignant à la faculté des Lettres et de Langues de l'université Tahri-Mohamed de Béchar.

L'organisation d'événements culturels, comme ce festival, repose sur l'intensification des aides et sponsors financiers, ainsi que sur la contribution de l'ensemble des par-

ties et secteurs concernés par la promotion du patrimoine culturel, car il s'agit-là de valorisation et la préservation de musiques et danses traditionnelles, a estimé Abdelmadjid Zenani, président de l'association culturelle de wilaya «El-Khatra» dont la troupe spécialisée à toujours pris part à ce festival.

Huit troupes en compétition cette année pour les trois premières places

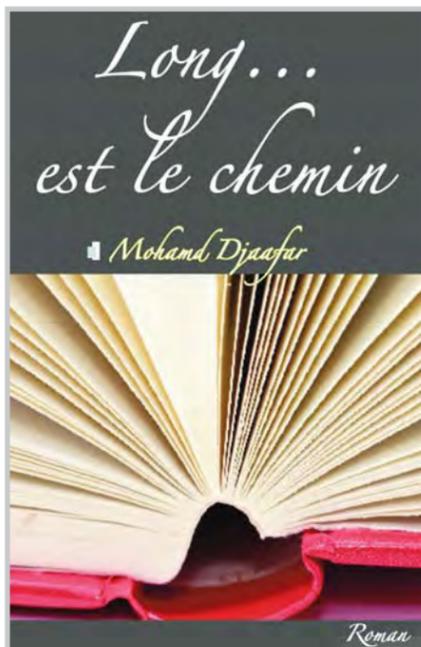
Pour cette 11^e édition, huit troupes uniquement prendront part au volet compétition du festival, à savoir celles représentant les

wilayas de Béchar (deux troupes), Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Oran, Ghardaïa, Tindouf et Mascara, en plus d'artistes et autres groupes «têtes d'affiche» de cette manifestation, en l'occurrence «Ouled Hadja Maghnia» «Essed» et «Saharienne», soit un total de 145 artistes. Cette édition, placée sous le signe «L'art pour vivre ensemble» et qui coïncide avec les festivités du 56^e anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, constitue un autre pivot pour mettre en lumière la musique et la chorégraphie Diwane à travers les différentes variantes régionales de cette expression musicale et chorégraphique ancestrale, selon ses organisateurs. Le talentueux musicien et compositeur Kouider Berkane, qui a à son actif plusieurs travaux et réalisations artistiques avec Cheb Khaled, Cheb Mami, de même qu'avec le chanteur français Michel Sardou, les Gipsy Kings et Les Rita Mitsouko, ainsi que plusieurs autres compositions musicales majeures dans le pays où il aussi collaboré en qualité de violoniste avec le chanteur de la chanson Tamazight Lounis Ait Menguelat, a été choisi pour présider le jury de trois membres de cette édition. Les trois troupes lauréates du concours de ce festival, et en plus de prix financiers assez importants qu'ils recevront, participeront de plein droit au prochain festival international culturel de la musique Diwane à Alger, ont fait savoir les organisateurs. Ce festival de la musique et danse Diwane est l'unique manifestation artistique et culturelle d'envergure nationale initiée dans la région de Béchar.

Benadel M.

Du romancier Mohamed Djaafar

«Long... est le chemin», un roman qui relate une phase de vie des Algériens durant les années 1930



Long... est le chemin est le nouveau roman de l'écrivain Mohamed Djaafar. Publié récemment à compte d'auteur, à travers ses 420 pages, ce roman relate des tranches de vie entrelacées de plusieurs familles luttant pour leur survie dans une bourgade imaginaire de l'Algérie, colonisée depuis un siècle. Il s'agit du deuxième ouvrage après son premier roman publié en 2014 *Les oiseaux de la nuit*. Mohamed Djaafar est né

à Bordj Bou-Arréridj en 1955. Il a suivi des études de droit à Alger avant de poursuivre son cursus en Belgique.

A travers ce titre, il invite ses lecteurs à découvrir une période méconnue de l'histoire authentique et hautement humaine des Algériens dans les années 1930 à travers le prisme de personnages hauts en couleurs aux prises avec un quotidien des plus difficiles. En plus des récits qui mettent au jour une période méconnue et des «générations oubliées» de l'histoire «coincées entre la colonisation et la Seconde Guerre mondiale», ce roman renseigne sur un univers et un mode de vie ancré dans l'imaginaire collectif algérien.

Long...est le chemin plonge le lecteur dans l'habitat et le mode de vie authentique d'un village qui ne connaissait pas encore l'électricité et où l'agriculture vivrière nourrit des habitants qui comptent chacun sur un métier artisanal pour subvenir aux besoins des siens. S'il évoque clairement les déboires de la population avec les autorités coloniales, la discrimination et l'exploitation, l'auteur a réussi à dissoudre les affres de la colonisation dans le quotidien des habitants, axe principal du récit, tel qu'ils l'on vécu.

Un parcours restituant l'univers des ouvriers algériens immigrés

Dans le village de Webbane, le récit s'articule autour de la famille de Slimane, ouvrier du chemin de fer se tuant à la tâche, malgré

une petite invalidité, avec la hantise de voir ses trois enfants manquer de nourriture ou de voir son aîné Bouzid abandonner l'école. Lahlali, le frère de Slimane, obtient une autorisation pour aller travailler dans les houillères du Nord de la France. Son voyage et son parcours restituent l'univers des premiers ouvriers algériens immigrés débarquant dans un pays où tout leur est étranger. Une année avant de passer son certificat de fin d'études primaires, le jeune Bouzid devient l'écrivain public du village rédigeant des lettres aux maris, frères, et pères partis travailler en France, ce qui en fait le confident de tous les habitants du village. Bouzid se retrouve impliqué dans une ancienne liaison amoureuse entre son oncle et Rita la gitane, dans la vie de Bariza abandonnée avec deux enfants et qui ne trouve de salut que dans la prostitution, ou encore dans la rédaction d'affiches et de messages pour les militants du Parti du peuple algérien. Le diplôme de Bouzid se révèle être une solution aux problèmes de nombreux habitants du village, le jeune garçon est sollicité pour différents emplois et apporte une aide considérable au foyer et à ces proches. C'est également par Bouzid, seul personne sachant lire, que le village apprend l'arrivée de la guerre avant que le crieur public n'annonce la mobilisation générale, avant que les événements du roman ne s'enchaînent relatant la guerre, le militantisme pour l'indépendance de l'Algérie et la Révolution de Novembre vue par les villageois de Webbane.

Selma D.

AGENDA CULTUREL

Lundi 25 juin à partir de 16h : Akli Tadjer signera son livre *La vérité attendra l'aurore*, paru aux éditions Casbah.

Institut français d'Alger (Alger-Centre) Mercredi 27 juin à 18h : Dans le cadre de la semaine corse, projection du film *Une vie violente* de Thierry de Perreti (France, 2017), en présence du réalisateur. Réservation : filmunevieviolente2018.

alger@if-algerie.com Basilique de Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger) :

Jeudi 28 juin à 20h30 : concert de polyphonies corses avec le trio Soledonna (Patrizia Gattaceca, Patrizia Poli, Lidia Poli). Réservation : polyphoniescorsesotrioledonna2018.alger@if-algerie.com

Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 30 juin : Exposition «10 ans de prix nationaux de l'artisanat», organisée par l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère de la Culture

Théâtre de Verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Mercredi 27 juin à 20h30 : Keral Production présente un concert rap avec Riles.

Jeudi 28 juin à 20h30 : Concert de Tiken Jah Fakoly. La vente des billets est ouverte depuis le 2 juin à la librairie L'Arbre à dire de Sidi Yahia.



Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU... Faut-il en rire ou en pleurer ?

Vrai que comme autre Etat exemplaire du respect des «Droits de l'Homme», on ne pouvait trouver meilleur exemple que l'Etat terroriste israélien qui depuis sa tentative de création d'un Etat réservé aux juifs en 1947, n'a cessé de bafouer ces mêmes Droits aux Palestiniens, accumulant à lui seul les pires exemples de violation des règles morales et éthiques en la matière.

Jusqu'à devenir aujourd'hui une entité pourrie, gangrénée d'un racisme puant, menant ouvertement une politique d'apartheid à l'encontre d'une partie de sa population et asphyxiant lentement, mais sûrement un camp d'extermination où se meurent près de 2 millions d'âmes, dans un silence complice de tous ceux qui savent, mais ne font rien ! Faut-il s'étonner que le Premier ministre Netanyahu ait salué la «courageuse décision» américaine ? Rien de surprenant de la part d'un tel psychopathe. Nous appellerons cela, un «non-événement». En attendant, et après ces quelques retraits de l'administration américaine de certaines organisations internationales, l'impatience nous taraude de savoir quel sera le prochain épisode de cette palpitante saga, et par exemple : à quand leur retrait de l'OTAN ?! Ce serait autrement plus jouissif et bénéfique pour l'ensemble des Nations que ces effets de manches, sans réelles conséquences ! D'ailleurs, si le sérieux et la probité prévalaient en ces hautes institutions, de tels Etats criminels ne devraient pas en claquer la porte, dans la mesure où, ce sont les autres Etats qui devraient leur botter le cul en leur déclarant : «Ouste, dégagez... votre place n'est pas parmi nous !» Sauf qu'en termes de probité, probablement que ces mêmes Etats sont, comme je l'ai exprimé ci-avant complices de certaines situations, et donc eux-mêmes, bien loin du compte...

Les Etats-Unis adoptent le comportement des violateurs des Droits de l'Homme selon Human Rights Watch

Human Rights Watch a rejeté les accusations américaines contre les organisations de défense des droits humains et a déclaré que Washington accusait les autres de ses échecs. L'envoyée américaine aux Nations unies, Nikki Haley, a adressé, mercredi, des lettres aux organisations non gouvernementales des Droits de l'Homme leur disant que les efforts pour empêcher les négociations sur la réforme du Conseil des Droits de l'Homme contribuaient à la décision de



Washington de se retirer du conseil. Haley a indiqué dans sa lettre que son pays avait soumis le mois dernier un projet de résolution pour renforcer le Conseil des Droits de l'Homme - selon ses propos- un petit groupe d'États membres pour faire des ajustements, mais les États-Unis n'ont reçu aucun amendement écrit. Mais le directeur exécutif de Human Rights Watch, Kenneth Roth, a attaqué les Etats-Unis, déclarant qu'au lieu de freiner les organisations de défense des droits humains, l'administration du président américain Donald Trump devrait considérer sa stratégie trompeuse. «Cette approche consistant à blâmer les autres pour ses propres échecs est systématiquement faite par les dirigeants qui violent les Droits de l'Homme à travers le monde», a déclaré Roth dans un communiqué. Roth a déclaré qu'avec leur mauvaise gestion des migrants à la frontière sud des États-Unis, ils semblent s'éloigner du système international de défense des Droits de l'Homme. Il a déclaré que l'Amérique menaçait publiquement d'enregistrer les noms de ceux qui ne la soutenaient pas aux Nations unies, mais ne s'attendait pas à ce qu'ils enregistrent les noms des groupes de droits indépendants. Le directeur exécutif de l'Organisation des Droits de l'Homme a déclaré qu'il y avait une véritable réforme du Conseil des Droits de l'Homme et qu'au lieu de se joindre au processus, les États-Unis s'en sont éloignés. L'Amérique a accusé le Conseil des Droits de l'Homme - dont elle s'est retirée mardi - d'hypocrisie, égoïsme et préjugés chroniques contre Israël. La déléguée des Etats-Unis, Nikki Haley, a déclaré

que les organisations de défense des droits qui ont diffusé leur message commun s'étaient mises ensemble avec la Russie, et la Chine contre les Etats-Unis dans une affaire de Droits de l'Homme fondamentale, selon ses allégations.

Rassemblement de Palestiniens pour la 13^e manifestation de la Grande marche du retour contre Israël

Des centaines de Palestiniens ont participé vendredi après-midi aux marches de protestation contre l'occupant israélien dans la bande de Ghaza, dans le cadre de la «Grande marche du retour». Il s'agit du 13^e vendredi de manifestation palestinienne consécutif depuis le 30 mars, avec pour revendication un appel à la levée du blocus imposé depuis 11 ans par Israël sur cette enclave côtière appauvrie. Les manifestants se sont rassemblés dans cinq endroits différents de l'Est de Ghaza et des heurts ont éclaté avec les soldats israéliens. Les médias locaux et les stations de radio ont rapporté que des dizaines de Palestiniens avaient été victimes de suffocation après avoir inhalé des gaz lacrymogènes tirés par les soldats israéliens. Le ministère de la Santé à Ghaza et des témoins ont fait état d'au moins six manifestants blessés par des tirs à balle réelle après qu'ils aient réussi à couper des barbelés de la barrière de sécurité. Plus tôt dans la journée, des représentants de la commission supérieure de la «Grande marche du retour» ont appelé les habitants de Ghaza à participer aux manifestations de ce vendredi dans des messages diffusés par haut-

parleur. Ashraf Al Qedra, porte-parole du ministère de la Santé de Ghaza, avait déclaré auparavant aux journalistes que les forces israéliennes avaient tué au moins 131 Palestiniens et en avaient blessé au moins 14 000 depuis le 30 mars. Près de la moitié des blessures ont été causées par des tirs à balle réelle, et un grand nombre de blessés sont dans un état critique, a-t-il ajouté.

48 maisons palestiniennes démolies et fermées depuis octobre 2015

Les données palestiniennes ont révélé que les autorités d'occupation sionistes ont démolé et fermé 48 maisons depuis octobre 2015, accusant l'un de leurs résidents d'avoir exécuté des attaques contre les objectifs israéliens. Dans un rapport publié jeudi (21-6), par le Centre des études et de documentation Abdullah Hourani a souligné que les forces d'occupation israéliennes ont démolé et fermé 48 maisons appartenant à des citoyens accusés d'avoir participé à des attentats, depuis le début du soulèvement populaire en octobre 2015. Le Centre a déclaré que les autorités d'occupation ont démolé 43 maisons, y compris celle d'Alaa Ratib Qabha matin à Barta, au sud-ouest de Jénine. Il a souligné que les autorités d'occupation ont scellé 5 maisons avec du béton armé, élevant à 25 le nombre de maisons de prisonniers démolies ou fermées. Le Centre palestinien a souligné que les forces d'occupation israéliennes ont démolé quatre maisons, dont trois de la famille Jarrar, dans la zone de Wad Burkin, au sud de Jénine, au cours de la poursuite de leur martyr fils

Ahmed Nasr Jarrar, une autre maison dans la ville de Surif, au nord-ouest de Hébron. Le directeur du Centre Abdullah-Hourani, Suleiman Waary, a estimé que la démolition de maisons et leur fermeture relève de la politique de punition collective contre les palestiniens, une tentative avortée de créer un climat de dissuasion au sein des citoyens pour leur résistance à l'occupation.

Une fête tenue toute la nuit par les colons israéliens à la mosquée Ibrahim

Des centaines de colons israéliens se sont joints aux festivités qui se sont déroulées jeudi soir sur les places de la mosquée Ibrahim, dans la province de Hébron, en Cisjordanie occupée. Le directeur de la mosquée, Sheikh Hefdh Abu Sneineh, a déclaré que les hordes de colons israéliens affluaient sur les places extérieures du site, avant d'entamer des chants anti-arabes et des danses sacrilèges. Des dizaines de rabbins fanatiques accompagnés du ministre de la Sécurité intérieure étaient présents. Abu Sneineh a qualifié l'agression de violation flagrante du caractère sacré de la mosquée et de provocation aux masses musulmanes. Il a tenu le gouvernement israélien responsable des retombées de l'assaut, qui, selon lui, fait partie des tentatives israéliennes de judaïsation des lieux saints à travers les territoires palestiniens occupés. Il a appelé l'UNESCO, parmi d'autres organismes internationaux, à prendre des mesures urgentes en réponse à ces violations israéliennes.

Nigeria

Inquiétudes sur le retour des déplacés de Boko Haram

Alors que les autorités nigérianes encouragent les civils déplacés par la guerre contre Boko Haram à rentrer chez eux, les humanitaires s'inquiètent pour leur sécurité dans le Nord-Est du Nigeria toujours très instable, où les attaques sanglantes restent quotidiennes.

Un peu plus de 2000 personnes ont quitté cette semaine le camp de déplacés de Bakassi, dans la grande ville du nord-est Maiduguri, pour Guzamala, un district rural proche du lac Tchad, où opèrent de nombreux combattants jihadistes. En avril, quelque 1200 déplacés de Dalori, une petite localité du Borno, avaient déjà rejoint Bama, à une centaine de kilomètres, où le gouvernement a lancé de grands travaux, la ville ayant été détruite à 85% par l'occupation djihadiste en 2014-2015. Mais ces retours massifs suscitent de vives inquiétudes alors que les insurgés continuent à semer la terreur, attaquant villes et villages malgré le déploiement de l'armée dans la région. Le week-end dernier, lors de la fête de fin du Ramadhan, 43 personnes ont perdu la vie dans des attentats à Damboa, au sud-est de Maiduguri, et neuf soldats ont été tués à Gajiram, plus au nord. «La situation sur le terrain n'est pas propice aux retours», affirme un humanitaire à l'AFP sous couvert d'anonymat. Les déplacés ont peu ou pas accès à l'eau potable, ni aux infrastructures sanitaires et à l'éducation, tandis que la situation sécuritaire en dehors des villes les mieux gardées reste «instable», ajoute-t-il. L'approvisionnement en nourriture représente également un défi, la plupart des champs et cultures vivrières ayant été abandonnées par les habitants dans leur fuite.

Peur de rentrer

Une étude menée auprès de quelque 27 000 déplacés publiée en septembre 2017 révélait que 85% d'entre eux n'étaient pas prêts à rentrer chez eux en raison de l'insécurité.»

Affirmer que Boko Haram a été vaincu est trompeur et faux», estime un responsable de la Civilian JTF, la milice civile engagée aux côtés de l'armée contre Boko Haram. «Demander aux gens de rentrer chez eux est trop risqué car ils sont toujours exposés aux attaques (...). Les autorités les renvoient en enfer, que ce soit délibéré ou non». L'insurrection islamiste de Boko Haram a fait au moins 20.000 morts depuis 2009 et chassé de leurs foyers plus de 2,6 millions de personnes au plus fort du conflit. Ces trois dernières années, le Président Muhammadu Buhari et les chefs de l'armée n'ont cessé de répéter que les djihadistes étaient vaincus, ou sur le point de l'être. L'ancien général, élu en 2015 sur la promesse d'écraser Boko Haram, espère briguer un second mandat en février prochain. Mais alors que la paix est revenue à Maiduguri, berceau du groupe jihadiste, et que des progrès évidents ont été réalisés, l'armée reste incapable de sécuriser les zones les plus reculées, proches du lac Tchad et frontalières du Cameroun et du Niger. Les organisations humanitaires, dont le personnel et les convois font l'objet d'attaques régulières, se plaignent aussi de ne pouvoir accéder à certaines zones de Borno, véritables «trous noirs» sécuritaires.

Responsabilité gouvernementale

Les militaires continuent d'ailleurs à traquer Boko Haram dans la brousse hostile et désertique du Borno, y compris avec des frappes aériennes, compliquant d'autant plus la reprise de l'agriculture et de la pêche.



Près de 1,8 million de personnes vivaient encore dans des abris de fortune dont plus de 260 000 dans la seule ville de Maiduguri fin avril, selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés. Quant à ceux qui ont tenté de rentrer chez eux, rien ne dit qu'ils y soient effectivement arrivés étant donné l'ampleur des destructions, et il est extrêmement difficile de retrouver leur trace. Beaucoup d'habitants «restent déplacés, ils n'ont pas accès aux maisons et aux fermes et ils ont toujours besoin d'aide», explique le travailleur humanitaire anonyme. Les voix s'élèvent pour appeler le gouvernement fédéral à prendre ses responsabilités, plusieurs responsables politiques ayant dénoncé la trop grande dépendance à l'aide financière inter-

ationale dans le nord-est.» Il est impossible de renvoyer les déplacés parce que le gouvernement n'a pas pris les mesures adéquates», a déclaré dans une récente interview le parlementaire Sani Zoro, qui préside le comité des déplacés internes à la Chambre des représentants. Les ONG elles-mêmes préviennent que leurs capacités ne sont pas illimitées, même si elles craignent que les populations se retrouvent livrées à elles-mêmes le jour où les humanitaires partiront. Il est de la «responsabilité première» du Nigeria de s'assurer que les infrastructures sont «prêtes» pour accueillir les «retournés», en menant les travaux de reconstruction et en rétablissant les services municipaux, a prévenu l'ONU.

Cambodge

La police découvre 33 mères porteuses pour des Chinois

Une opération de police a permis de découvrir au Cambodge une organisation illégale qui fournissait des mères porteuses à des couples chinois, a annoncé

ce la police, ce samedi. Cinq personnes, dont une de nationalité chinoise, ont été arrêtées, vendredi soir, à Phnom Penh, a indiqué à l'AFP le chef de l'unité anti-traffics de la police, Keo Thea.

«Nous avons trouvé 33 femmes, certaines ayant déjà accouché, d'autres encore enceintes», à qui l'organisation avait promis jusqu'à 10.000 dollars pour porter l'enfant d'un couple chinois. L'assouplissement par les autorités chinoises de la règle de l'enfant unique a provoqué en Chine une recrudescence de la demande dans les cliniques de procréation assistée. On estime à 90 millions le nombre de femmes maintenant autorisées à avoir un deuxième enfant, mais souvent trop âgées pour le faire naturellement.

Et comme le recours aux mères porteuses est illégal en Chine, les Chinois aisés n'hésitent pas à se tourner vers les

pays étrangers. L'Asie du Sud-Est est depuis longtemps une destination favorite pour la gestation pour autrui, avec des coûts médicaux bon marché, une grande quantité de jeunes femmes pauvres et une absence de loi excluant les couples gays ou les parents célibataires. Mais ces dernières années, les pays de la région ont commencé à interdire cette pratique, après une série de scandales et de critiques estimant qu'il s'agissait d'une exploitation des femmes. Après l'interdiction de la gestation pour autrui en Thaïlande en 2015, le Cambodge a vu à son tour arriver des nombres de plus en plus importants de parents demandeurs, et a fini par interdire cette pratique à son tour en 2016. En janvier au Cambodge, une infirmière australienne avait été condamnée à 18 mois de prison pour avoir tenu une clinique pour mères porteuses.

• Libye

Le Haut Conseil d'Etat libyen réitère son engagement envers la Déclaration de Paris sur la transition politique

Le chef du conseil consultatif politique de Libye a réitéré, vendredi, l'engagement de son organisme envers la Déclaration de Paris concernant la transition politique dans ce pays grevé par les conflits. Khalid Al Meshri, président du Haut Conseil d'Etat libyen (HCEL), a émis ces remarques lors d'un entretien téléphonique avec le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, selon un communiqué du HCEL. Selon ce communiqué, Al Meshri a indiqué à Le Drian que les «foyers de tension et les guerres dans l'Est et le Sud du pays contrevenaient aux obligations acceptées à Paris». La Déclaration de Paris, signée par différentes parties libyennes le 29 mai, «s'engage à travailler sur la voie d'élections parlementaires et présidentielles dans un 'environnement sûr', et à respecter les résultats du scrutin», ont indiqué les Nations unies dans un communiqué. Le communiqué du HCEL ajoute que le respect de ces obligations «implique de mettre fin à tous les foyers de tension et à assurer le retour des déplacés de Benghazi et de Derna chez eux, ainsi que des membres de la tribu Maghariba dans la région du Croissant pétrolier». Toujours selon ce communiqué, Le Drian a exprimé son inquiétude vis-à-vis des difficultés à organiser des élections telles que programmées en raison de la persistance des conflits dans le pays, ajoutant que les installations pétrolières de la Libye devaient être contrôlées par le gouvernement. Jeudi, l'Armée nationale libyenne (ANL) a repris à une milice rivale les ports de Ras Lanouf et d'Es Sidra, à proximité de la région du Croissant pétrolier. L'ANL s'oppose au gouvernement de Tripoli reconnu par l'ONU.

ONU

L'Assemblée générale de l'ONU demande le retrait des troupes russes de Transnistrie

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, vendredi, une résolution demandant le retrait des troupes russes de la région de Transnistrie dans l'Est de la Moldavie. Par 64 voix contre 15 et 83 absentions, elle exhorte la Russie «à retirer en bon ordre, sans conditions et sans plus tarder» ses forces et ses armements de cette région qui a fait sécession de la Moldavie en 1991, sans être reconnue par la communauté internationale. Dans cette résolution non contraignante, l'Assemblée générale se dit «profondément préoccupée» par la présence du «Groupe opérationnel des forces russes en Moldavie» sur ce territoire, qu'elles s'étaient pourtant engagées à évacuer en 1999. L'ambassadeur adjoint de Russie auprès de l'ONU, Dmitri Polyanski, a estimé que ce vote sapait les efforts de règlement du conflit menés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Au terme de quelques mois de guerre entre séparatistes transnistriens et forces gouvernementales moldaves, un cessez-le-feu a été conclu en 1992, figeant la situation.

Yémen

Des dizaines de Saoudiens tués ou blessés sur divers fronts

L'armée yéménite et les forces populaires d'Ansarullah ont lancé une offensive, ce samedi 23 juin à l'aube, contre l'une des bases militaires saoudiennes à Najran, située à l'extrême sud-ouest du royaume wahhabite.

Selon ce rapport, des dizaines de militaires saoudiens et leurs mercenaires ont été tués ou blessés et leurs armes saisies par les forces yéménites.

Par ailleurs, l'unité balistique yéménite a pris pour cible les positions des militaires saoudiens dans une localité à Asir située dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite.

L'artillerie yéménite a également pilonné des positions des soldats saoudiens dans un district de Jizane, également dans le Sud saoudien.

Un long convoi de blindés visé par les drones d'Ansarullah

S'agissant du front de la côte ouest, les forces yéménites ont libéré, vendredi soir, les deux zones d'Al Mujayles et d'Al Mushaykhi. Des dizaines de mercenaires ont été tués ou blessés lors de cette opération. La chaîne yéménite AlMasirah évoque un long convoi de blindés appartenant aux mercenaires qui a été pris pour cible par les drones d'Ansarullah. La frappe a provoqué

une onde de panique parmi les mercenaires et leurs commandants, ajoute la chaîne, qui souligne qu'il s'agit de la troisième attaque de drones d'Ansarullah en l'espace d'une semaine. Toujours à l'ouest du pays, les forces yéménites ont détruit deux blindés transportant des mercenaires dans la région de Taz. Le jeudi 14 juin, les drones de la Résistance yéménite ont pulvérisé 15 véhicules militaires et 9 blindés tuant des mercenaires se trouvant à bord. Une attaque identique a aussi eu lieu deux jours auparavant, infligeant de lourdes pertes aux mercenaires. Depuis deux semaines, une guerre mondiale impliquant les Émirats, l'Arabie, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et Israël est en cours contre sur la côte ouest avec en ligne de mire le port stratégique de Hodeïda. Alors que la coalition composée des États-Unis, de l'OTAN et des mercenaires arabes croyait pouvoir s'emparer du port et de son aéroport en l'espace de quelques heures, elle en est désormais à demander une trêve sur fond d'une intense campagne médiatique qui fait régulièrement état de la reddition des membres d'Ansarullah. Les militaires saou-



diens ont beaucoup de mal à faire face à la résistance des forces yéménites. Selon les évaluations optimistes, la guerre du Yémen coûterait au moins 200 millions de dollars par jour aux caisses de Riyad. Les pertes civiles de la guerre inégale menée contre le Yémen

s'alourdit de jour en jour. Le ministre yéménite de la Santé publique et de la Population, Taha Al Mutawakel, a annoncé, le mardi 12 juin, que 35 297 Yéménites étaient victimes de l'agression de la coalition commandée par l'Arabie saoudite.

Etats-Unis

Le Pentagone suspend «indéfiniment» des exercices militaires avec la Corée du Sud



Le Pentagone a déclaré, vendredi, qu'il avait décidé de suspendre «indéfiniment» des programmes d'entraînement bilatéraux avec la Corée du Sud, dont les manoeuvres Ulchi Freedom Guardian (UFG) prévues en août, dans le cadre de l'accord conclu le 12 juin dernier à Singapour entre le président américain Donald Trump et le dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Kim Jong-un. Dans un communiqué, le ministre de la Défense Jim Mattis a précisé qu'outre les manoeuvres annuelles conjointes UFG, cette décision s'appliquait aux entraînements prévus dans le cadre d'un programme d'échange avec la Marine sud-coréenne. Les autres grandes manoeuvres annuelles conjointes, Key Resolve/Foal Eagle, ont eu lieu le printemps dernier. Celles de l'UFG avaient mobilisé l'été dernier 17 500 militaires américains pendant 11 jours. Cette suspension prise en coordination avec Séoul a été

décidée «pour soutenir la mise en oeuvre des résultats du sommet de Singapour», a indiqué Mattis en ajoutant par ailleurs qu'en soutien aux prochaines négociations menées par le secrétaire d'Etat Mike Pompeo, «la prise de décisions supplémentaires dépendra du fait de savoir si la RPDC continuera de mener de bonne foi des négociations productives». Le Pentagone avait déjà annoncé le 18 juin dernier la suspension des manoeuvres UFG. Par le passé Pyongyang les a toujours considérées comme une répétition avant une invasion de la RPDC et, plus récemment, comme une violation de l'esprit de la Déclaration de Panmunjom signée le 27 avril entre Kim et le président sud-coréen Moon Jae-in. Lors du sommet de Singapour, Trump avait annoncé la suspension des manoeuvres, les jugeant «très coûteuses» et «provocatrices», s'engageant néanmoins à les reprendre si les négociations venaient à échouer.

Corée du sud

Décès du fondateur de la KCIA et ancien Premier ministre Kim Jong-pil

Kim Jong-pil, fondateur de la redoutée agence sud-coréenne d'espionnage, la KCIA, et ancien Premier ministre, est mort samedi à Séoul à l'âge de 92 ans, a annoncé son secrétaire. L'ancien responsable était une figure de premier plan du camp conservateur de la classe politique sud-coréenne. Avec les anciens présidents Kim Young-sam et Kim Dae-jung, il était considéré comme un des politiciens les plus influents du pays des années 1980-1990, connues comme «l'ère des trois Kim». Le trio avait été interdit d'activité politique de 1980 à 1987 sous la dictature militaire de Chun Doo-hwan, qui l'avait remis en selle après avoir été renversé en 1987 par un soulèvement populaire pro-démocratique.

Kim Jong-pil était entré en politique en 1961 en se ralliant au général Park Chung-hee et à son coup d'État réussi. Il avait aidé le général Park à assurer sa mainmise sur le pouvoir en créant la redoutée KCIA, l'Agence centrale de renseignement de Corée, qui participa à la répression des opposants, au prix de nombreux abus. Kim Jong-pil a également conduit les négociations secrètes qui ont abouti dans les années soixante à la normalisation des relations avec le Japon, l'ancienne puissance coloniale, soulevant une vague de protestations dans le pays. Il a été Premier ministre sous Park Chung-hee de 1971 à 1975, et de nouveau de 1998



à 2000, sous la présidence de Kim Dae-jung, prix Nobel de la paix en 2000 pour sa politique dite du «rayon de Soleil» («Sunshine policy»), une tentative d'ouverture et d'apaisement des relations avec la Corée du nord. Ironie du sort, ce président avait échappé à une tentative d'assassinat organisée par la KCIA en 1973, alors qu'il était un opposant.

Le navire Lifeline attend en mer une solution diplomatique avec 230 migrants

Le Lifeline, navire menacé de mise sous séquestre par l'Italie, attend dans les eaux internationales une solution diplomatique et un approvisionnement pour les quelque 230 migrants à bord, a indiqué, samedi, l'ONG allemande Lifeline qui l'affrète. Rome a exclu de laisser le navire entrer dans un port italien, et a dit vouloir vérifier la correspondance entre le pavillon néerlandais du bateau et sa nationalité. «Nous attendons une solution diplomatique, des discussions sont en cours entre différents Etats» pour accueillir le Lifeline et les naufragés, a dit à l'AFP Axel Steier, le représentant en Allemagne de l'organisation, refusant d'apporter d'autres précisions sur ces pourparlers. Il doit y avoir, ce dimanche, un ravitaillement depuis Malte «pour apporter des couvertures, des médicaments, de la nourriture», a-t-il ajouté, assurant que le navire, resterait dans les eaux internationales en attendant une résolution de la situation. L'Italie accuse l'ONG Lifeline d'avoir agi en contravention du droit international en prenant à son bord les migrants alors que les garde-côtes libyens étaient en train d'intervenir. L'organisation assure être venue en aide à des naufragés en perdition, environ 230 personnes dont 14 femmes et 4 enfants. Steier a aussi rejeté les affirmations de Rome qui accuse le navire de battre illégalement pavillon néerlandais. La représentation des Pays-Bas auprès de l'Union européenne a pour sa part assuré que le navire n'apparaît pas dans les registres navals néerlandais. «Tous nos documents sont en ordre, tout est légal», a dit Steier, confirmant le pavillon néerlandais du navire et assurant ne pas «comprendre» ces accusations. L'ONG See Eye, dont le navire Seefuchs a aussi été menacé de mise sous séquestre par l'Italie pour cette même raison, n'était pour sa part pas immédiatement joignable samedi matin. L'ONG Lifeline a dit craindre, vendredi, «une situation semblable à celle de l'Aquarius», un navire humanitaire affrété par l'ONG française SOS Méditerranée qui a été accueilli par l'Espagne dimanche, une semaine après le refus de l'Italie et de Malte d'ouvrir l'un de leurs ports. Les 630 migrants, que le navire transportait initialement avait été en partie transbordés vers deux navires italiens, et les trois bateaux avaient ensuite fait route vers l'Espagne.

ONG africaines Alger abritera la 2^e Conférence internationale

Plusieurs phénomènes mettent le continent africain au défi. Que ce soit la crise migratoire ou le développement socio-économique, les Etats sont appelés à traduire, sur le terrain, leurs stratégies mûrement élaborées.

Il faut dire que la stabilité d'un bon nombre d'Etats africains, repose sur la sécurisation des frontières contre tout danger extérieur. Mais au-delà de ce fait, la stabilité tient aussi dans l'impulsion d'une dynamique socio-économique, à même de permettre le développement national. Et pour ces causes, plusieurs Organisations africaines, se battent aux côtés de la société civile africaine. Leur combat est d'actualité en témoigne la tenue prochaine de la 2^e Conférence internationale des ONG africaines, membres du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), du 19 au 21 novembre prochain, à Alger. Selon les organisateurs, la 2^e édition sera placée sous le thème «Préparer l'Afrique au défi de la crise migratoire et du développement économique et social du continent dans le cadre d'une préparation accrue et d'un partenariat solide entre société civile, pouvoirs publics et secteur privé». Cette 2^e conférence s'inscrit, informe-t-on de même source, dans la continuité

des recommandations de la 1^{re} Conférence, tenue en décembre 2017 dans la capitale guinéenne, Conakry. Trois principales thématiques sont prévues. Le premier thème concerne les «Migrations et développement en Afrique, états des lieux, enjeux et perspective» alors que le second traitera de «l'Autonomisation et insertion socioprofessionnelle des jeunes en Afrique». Pour ce qui est du 3^e, le thème choisi concerne «le Partenariat et la coopération à dimension multilatérale pour l'entrepreneuriat, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable». Les participants à la conférence saisiront l'occasion qui leur est donnée, d'élaborer une «stratégie commune pour entendre la voix de l'Afrique dans toute sa composante économique, politique et sociale». Cette stratégie pourra par la suite proposée lors du prochain «Forum mondial sur la migration et le développement», qui se tiendra du 5 au 7 décembre 2018 au

Maroc, ainsi que la «Conférence internationale sur la migration 2018», organisée par l'ONU aussi au Maroc les 10 et 11 décembre, la même année. Notons à ce sujet qu'ils seront quelque 500 participants à prendre part à cet événement, dont le président de la Commission africaine et des prix Nobel pour la paix, et des représentants de l'UE et des Etats-Unis d'Amérique. Plusieurs autres organisations internationales, dont le Parlement africain de la société civile ainsi que les Collectifs des étudiants étrangers africains en Algérie, sont, en outre, partenaires dans cet événement, organisé à l'initiative de l'Association nationale des Echanges entre jeunes (ANEJ), en partenariat avec plusieurs organismes. Malgré leur organisation, confirmé par plus d'un, les ONG africaines, peinent cependant à faire entendre leur voix. Elles doivent conjuguer plus d'efforts, à la fois, pour réaliser leurs objectifs, mais aussi, optimiser leur capacité opérationnelle. **Amel Driss / Ag.**

2^e Salon vétérinaire L'actualisation de la liste des maladies professionnelles est impérative

Les participants au 2^e Salon vétérinaire et productions animales et aquaculture (VETOPAQ), qui se tient depuis jeudi au centre de loisirs scientifiques de Tizi-Ouzou, ont souligné la nécessité d'actualiser la liste des maladies professionnelles liées au métier de vétérinaires. La secrétaire générale du syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (SNV-FAP), le Dr. Zakia Djilti, qui a présenté une communication sur les maladies professionnelles spécifiques aux vétérinaires, a observé que les textes fixant les maladies professionnelles et celui régissant les travaux qui exposent les professionnels à des risques sanitaires «sont dépassés et doivent être revus et complétés», tout en plaidant pour

l'élaboration d'un texte de loi qui sera exclusivement dédié aux maladies professionnelles liées à l'activité vétérinaires. Entre autres affections non répertoriées dans la liste actuelle, elle a cité la maladie de Lyme, causée par la griffure de chat, la fièvre de la vallée du Rift qui est transmise à l'homme par certaines espèces de moustiques, et la fièvre Q transmise principalement par inhalation des particules infectieuses transportées dans l'air et des poussières contaminées provenant d'animaux ou de produits d'origine animale, a ajouté le Dr Djilti. Elle a présenté la liste de maladies liées à l'activité vétérinaire qui ne sont pas prises en charge par la médecine du travail et qui a été transmise par le SNV-FAP au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la

Pêche. Abordant le cas de la brucellose humaine, une des principales préoccupations des professionnels de la santé animale, la même spécialiste a relevé que «Le vaccin contre cette maladie, qui est à base de souches vivantes et en forme de gouttes, fait courir un risque de contamination, par voie de la muqueuse oculaire, notamment, aux vétérinaires», avant d'ajouter que «même si cette maladie est prise en charge par les caisses d'assurances, beaucoup de vétérinaires l'ignorent, par manque de communication, et ne bénéficient donc pas de ce droit». La secrétaire générale du SNV-FAP a insisté sur l'importance de la vulgarisation des cas de contamination, «pour inciter les vétérinaires à redoubler de vigilance et de précautions en utilisant les kits de protection

afin de préserver leur santé». La chargée de la cellule d'écoute et de communication au niveau de la Direction de Tizi-Ouzou, de la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariées (CASNOS), Djamilia Berdous, qui a présenté les offres de cet organisme, et qui a été très sollicitée par l'assistance lors des débats, a informé les vétérinaires présents à ce Salon, que leurs préoccupations, en particulier, et celles de tous les assurés de la CASNOS, en général, concernant la prise en charge des accidents de travail, des congés de maladie et de maternité, des allocations familiales et les arrêts de travail, font l'objet d'une étude au niveau de la Direction générale pour leur intégration éventuelle dans les offres de cette Caisse. **Yasmine D.**

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BLIDA

DIRECTION GENERALE

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 096 209019169810
N° : 457/CHU/DG/18

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article N°65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des dérogations de service public. la Direction générale du Centre hospitalo-universitaire de Blida informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2018 paru dans les quotidiens nationaux (L'Echo d'Algérie et El Hiwar) respectivement en date du (07/04/2018 et 08/04/2018) relatif à la fourniture de consommables, pansements et produits de radiologie «En dix-sept (17) lots séparés» / Exercice 2018. Qu'à l'issue de l'opération d'analyse et d'évaluation des offres, selon les critères d'évaluation prévus dans le cahier des charges (mieux-disant), les marchés suivants sont attribués provisoirement aux soumissionnaires figurant dans le tableau ci-après.

LOTS	Soumissionnaire retenu	N° d'Identification fiscale (NIF)	Note technique	Note financière	Note globale	Montant minimum de l'offre DA/TTC	Montant maximum de l'offre DATTC	Observations
LOT N°01 : ABORDS RESPIRATOIRES	EURL AML MEDICAL SERVICE - Alger	000116001425954	43/60	40/40	83/100	3.301.298,00	4.126.622,50	Mieux-disant
LOT N°02 : FILS DE SUTURE NON RESORBABLE	SARL IM. DIMED Alger	001205022462045	43/60	40/40	83/100	828.411,36	1.035.514,20	Mieux-disant
LOT N°03 : CONSOMMABLE D'ANESTHESIE	SARL VAPROPHARM Alger	099916001070429	53/60	40/40	93/100	10.012.455,08	12.515.568,85	Offre unique
LOT N°04 : CONSOMMABLE DE DIALYSE	SARL IMC Rouiba / Alger	099916000780112	50/60	40/40	90/100	53.299.860,90	66.625.162,93	Offre unique
LOT N°05 : CONSOMMABLE DE DRAINAGE	SARL VAPROPHARM Alger	099916001070429	48/60	40/40	88/100	2.025.647,75	2.532.059,69	Mieux-disant
LOT N°06 : CONSOMMABLE DE REANIMATION	SARL VAPROPHARM Alger	099916001070429	53/60	40/40	93/100	8.152.414,48	10.605.820,05	Offre unique
LOT N°07 : CONSOMMABLE DE REEDUCATION VESICO-SPHINCTERIE	SARL ALMITRA Alger	000016001478054	53/60	40/40	93/100	1.125.084,45	1.406.355,57	Offre unique
LOT N°08 : CONSOMMABLES DE SONDRAGE	EURL BM. SANTE Alger	001116100490548	48/60	40/40	88/100	9.071.108,20	11.355.247,75	Seule offre préqualifiée techniquement
LOT N°09 : CONSOMMABLES D'INJECTEUR AUTOMATIQUE DE PRODUIT DE CONTRASTE	EURL PPC MEDICAL Alger	000116001611146	53/60	40/40	93/100	3.544.772,00	4.430.965,00	Offre unique
LOT N°10 : CONSOMMABLES DIVERS	EURL PPC MEDICAL Alger	000116001611146	53/60	39,28/40	92,28/100	10.986.357,13	13.739.193,91	Mieux-disant
LOT N°11 : FILMS NUMERIQUES	SARL MEDICAL AG/Alger	000416096497149	48/60	40/40	88/100	10.962.056,28	13.702.570,35	Mieux-disant
LOT N°12 : FILM LASER	SARL AKTOUF Bordj Bou-Arréridj	099834046223946	55/60	33,98/40	88,98/100	42.467.145,57	52.969.508,88	Mieux-disant
LOT N°13 : GANTS JETABLES	SARL ECOTEM ORAN	000731010934307	48/60	40/40	88/100	7.709.296,00	9.636.620,00	Mieux-disant
LOT N°14 : LIGATURE DIVERS	SARL HYSIS MEDICAL BLIDA	001009080696823	53/60	40/40	93/100	5.381.818,29	6.727.272,86	Mieux-disant
LOT N°15 : PANSEMENTS ANTIESCARRES	SARL ALMITRA Alger	000016001478054	48/60	40/40	88/100	1.591.150,52	1.988.938,15	Seule offre préqualifiée techniquement
LOT N°16 : PANSEMENTS COMMUNS	EPE SPA SOCOHYD Boumerdes	099935072289466	55/60	40/40	95/100	25.592.330,40	31.990.413,00	Mieux-disant
LOT N°17 : SUTURES CHIRURGICALES	SPA LABORATOIRES STERIMED Alger	000216001705921	55/60	40/40	95/100	29.850.055,20	37.297.265,60	Seule offre préqualifiée techniquement

- Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida à compter de la date de la première parution de cet avis, et ce, conformément aux dispositions de l'article N°82 alinéa 01,02 et 03 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des dérogations du service public.

- Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres en question sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce, conformément aux dispositions de l'article N°82 alinéa 04 du décret susvisé.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel *Quatrième édition, 2018*

« *Vivre ensemble en paix* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers :	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom :	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr :	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi :	021 74 82 52
- Hôtel Hilton :	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton :	021 37 77 77
- Hôtel Mercure :	021 24 59 70
- Hôtel Ibis :	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier :	021 73 65 06
- Hôtel Safir :	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh :	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran :	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja :	0795 22 65 77
--------------------------	---------------

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel les Hammadites :	0776 88 22 38
--------------------------	---------------

09h00 : Bonjour d'Algérie	15h00 : Twahacht bladi	19h30 : Journal de l'Afrique
10h30 : Feuilletton algérien	17h00 : Un lieu et mythe	20h00 : Journal de 20 h
11h00 : Sur le fil	17h30 : Takder Tarbah	20h45 : Canal foot
12h00 : Journal en arabe	18h00 : Journal en amazigh	21h45 : Film algérien
12h30 : Avis religieux	18h30 : Feuilletton algérien	23h00 : Diar El Ghorba
13h30 : Championnat de football	19h00 : Journal en français	



TF1 18h50 : Football / Coupe du Monde : Pologne-Colombie

Quart de finaliste il y a quatre ans, lors du Mondial organisé au Brésil, la Colombie tentera de faire aussi bien en Russie. Los Cafétéros emmenés par Radamel Falcao et James Rodríguez disputent ce soir un match qui s'annonce déjà décisif dans la lutte pour la première place de la poule. Les Sud-Américains devront se montrer solide défensivement face aux Polonais...



france 3 21h30 : Inspecteur Lewis



Andrew Crompton, professeur au collège Gresham qui se passionne pour les étoiles, est retrouvé mort au pied de l'Observatoire d'astrophysique d'Oxford. Dans un premier temps, ses proches évoquent une chute accidentelle. Mais le médecin légiste Laura Hobson découvre des griffures sur son visage qui témoignent du contraire. Un carnet de notes est découvert sur la scène du crime. Il appartient à Jez Haydock, un étudiant...

CANAL+ 20h00 : Conspiracy

Alice Racine, agente de la CIA, a comme couverture un poste d'assistante sociale dans un quartier populaire de Londres. Une intuition, concernant neuf étudiants égyptiens, lui fait contacter Emily Knowles, une agente du MI-6. Mais, tandis que la piste terroriste est écartée par les services secrets britanniques, un attentat se prépare à Londres. Eric Lasch, le mentor d'Alice, la contacte alors pour qu'elle reprenne un service plus actif.



TFX 21h40 : Chroniques criminelles



«Affaire Maël Combiar : passion meurtrière». En février 2011, une jeune femme est retrouvée inconsciente près de la ville d'Imperia, en Ligurie (Italie). La victime a reçu une balle dans la nuque. Au même moment, près de Valence, les policiers sont à la recherche de Maël Combiar, 22 ans, marié et futur père de famille, qui a disparu sans laisser de trace. Rien ne semble indiquer que les deux affaires soient liées «Affaire Prévosto : l'amour à mort». Le 5 juillet 2009, les pompiers interviennent en urgence sur l'autoroute A75 près de Pézenas...

france 2 21h40 : Faites entrer l'accusé

Le 13 octobre 1996, Angélique Dumetz, 19 ans, ne rentre pas d'une soirée entre amis. Elle a été violée et tuée à coups de couteau dans la forêt domaniale de Compiègne (Oise). Les policiers s'intéressent à ses proches et à son entourage, mais ne trouvent aucune piste. En mai 2011, les enquêteurs identifient l'assassin grâce à l'ADN retrouvé sur le corps de la victime. Pendant ce temps, Marie-Pierre Mazier, la mère d'Angélique, s'est battue pour que la France se dote enfin d'un fichier national automatisé d'empreintes génétiques.



20h00 : Les 100 lieux qu'il faut voir



Le premier volet de cette nouvelle saison propose une exploration de cinq îles de la côte atlantique : Oléron, la

lumineuse, L'Ile-d'Yeu, Noirmoutier, aux plages de sable très fréquentées durant l'été, et deux bouts du monde préservés, Aix et Madame. Chacune a son charme et ses spécificités.

TMC 22h40 : 90' Enquêtes

Dans l'Hérault, département du sud de la France, les crimes et les délits augmentent de façon inquiétante depuis 2012. Cambriolages, agressions, trafic de drogue, alcoolisme ou encore infractions routières punies d'une peine, sont devenus monnaie courante. Face à la montée de cette délinquance, les forces de l'ordre sont débordées. Pendant plusieurs semaines, les gendarmes de Castelnaud-le-Lez et les policiers municipaux de Palavas-les-Flots dévoilent leur quotidien au cours de leurs interventions...



21h25 : Tout pour plaire



A Paris, Marie, médecin, est mariée depuis huit ans à Pierre, un peintre bohème sans le sou. Florence, rédactrice dans une agence de publicité, est la compagne de Julien, un riche

entrepreneur obsédé par son travail. Quant à Juliette, avocate, elle a du mal à trouver le bon compagnon. Amies de longue date, ces trois trentenaires se réunissent régulièrement pour des conversations sur leurs vies respectives.

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

Ethaaliby Travel Service Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger
 023 860 838 023 860 837 0552 360 014 - 0555 677 703
 Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com



Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa :	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa :	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset :	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun :	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar :	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar :	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda :	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda :	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud :	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued :	032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine :	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine :	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine :	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba :	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba :	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif :	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran :	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran :	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran :	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen :	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen :	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet :	043 32 30 25

Tennis - Coupe Davis 2018 - Groupe III de la Zone Afrique L'Algérie se contente de la 7^e place

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de tennis s'est contentée de la 7^e place au classement final de la Coupe Davis 2018, en battant le Rwanda (2-0) en match de classement disputé samedi au Nairobi Club (Kenya).

Nazim Makhlouf et Mohamed Hassan ont été les artisans de cette victoire, en dominant respectivement Ernest Habiyamberé (6-2, 6-0) et Olivier Havugimana (6-2, 6-3). En double, le tandem Youcef Rihane - Youcef Ghezal devrait affronter Hamissi Gateté et Etienne Niyigena, mais ce match compte pour du beurre, car les succès de Makhlouf et Hassan ont déjà assuré la 7^e place aux Verts. Ce résultat constitue néanmoins une déception pour l'Algérie, qui ambitionnait de se qualifier pour le Groupe II de la Zone Europe - Afrique en 2019. Un objectif qui fut compromis dès la phase de groupes, pendant laquelle les protégés du capitaine Noujim Hakimi n'ont remporté qu'une seule victoire, contre trois défaites. Les Verts avaient dominé l'Ouganda (2-

1), avant de s'incliner sur le même score face au Mozambique, puis deux fois sur le score de trois à zéro, face à la Namibie et le pays hôte, le Kenya. L'autre groupe de cette Coupe Davis 2018 était constitué du Bénin, du Nigeria, du Cameroun et du Rwanda, qui a affronté l'Algérie dans le match de classement pour la 7^e place. Les participants ont été repartis en deux poules (A et B). Le vainqueur de la poule A jouera contre le second de la poule B, alors que le premier de la poule B affrontera le second de la poule A. La compétition se déroule du 18 au 24 juin dans la capitale kényane. Les deux vainqueurs accéderont au Groupe II de la Zone Europe - Afrique en 2019. Lors de l'édition 2017 disputée au Caire (Egypte), l'Algérie avait pris la 6^e place au classement général.



Tournoi national de handball interscolaire (-13 ans) 12 équipes au rendez-vous de Tipasa



12 équipes représentant différentes régions du pays participent au tournoi national de handball interscolaire (-13 ans) qui a débuté, vendredi, à Fouka (Tipasa), en hommage aux victimes du crash de l'avion militaire de Boufarik. Ce tournoi, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Moussa Ghellai, à la salle multi-sports de Fouka est organisé en hommage aux victimes du crash de l'avion militaire de Boufarik, le 11 avril dernier, qui avait fait 257 martyrs. A cette occasion, la place publique de Fouka a vu un rassemblement où une minute

de silence a été observé et la Fatiha récitée en présence des autorités de la wilaya et un grand nombre de citoyens et de familles des victimes. Les équipes participant à la 1^{re} édition de ce tournoi, organisé par la Ligue de la wilaya en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, représentent 10 wilayas, à savoir Tipasa, Alger, Blida, Médéa, Chlef, El Oued, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Oum Bouaghi, et Skikda. Le tournoi devait prendre fin ce samedi avec la remise des prix et cadeaux aux lauréats.

Meeting UCI de Saint-Denis de cyclisme L'Algérien Yacine Chalel confirme son engagement

Le cycliste algérien Yacine Chalel a annoncé, vendredi, sa participation au Meeting UCI de classe 2, prévu samedi et dimanche sur le vélodrome de Saint-Denis (France). Au menu de ce meeting «un Scratch, samedi à 14h30, puis un omnium, pendant toute la journée de dimanche», a précisé le champion d'Afrique en Scratch sur sa page Facebook. «J'aurai l'occasion de porter mon maillot de champion d'Afrique samedi, ce qui constitue un moment très special pour moi», a ajouté le sociétaire du club français Olympique CVO. Le meeting UCI de Saint-Denis sera le premier pour Chalel depuis les championnats du monde d'Apeldoorn, disputés il y a environ trois mois aux pays-Bas.

Circuit pro-féminin - Tournoi Hammamet Open Blessée, Inès Ibbou abandonne en quarts de finale



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, victime de soucis physiques, vendredi, a été contrainte de se retirer du tournoi professionnel «Hammamet Open» alors qu'elle abordait les quarts de finale de cette compétition contre l'Allemande Katharina Hobgarski. La championne d'Afrique de 2015, classée tête de série N5 dans ce tournoi à 15.000 USD s'était sentie mal d'entrée de jeu, concédant facilement les trois premiers jeux, avant d'annoncer son retrait définitif, car convaincue de ne plus pouvoir continuer. Pour l'heure, aucun détail n'a filtré concernant la nature exacte de la blessure contractée par l'Algérienne de 19 ans, qui s'était déjà retirée d'un précédent tournoi professionnel en Tunisie, disputé il y a une semaine à Hammamet. Ibbou, classée 624 mondiale, avait atteint les quarts

de ce tournoi qui se déroule du 20 au 25 juin en battant au premier tour la Britannique Alice Gillan, avant d'enchaîner avec la Japonaise Yuka Hosoki au deuxième tour.

Tournoi ITF Hammamet U14 L'Algérienne Mebarki passe en demi-finale

La jeune joueuse algérienne Bouchra Mebarki s'est qualifiée, ce samedi, pour la demi-finale du tournoi international de tennis ITF Hammamet, grade 1, qui se dispute du 21 au 24 juin en Tunisie. L'Algérienne a dominé en quarts de finale la Marocaine Manel Ennaciri en deux sets 6-7 6-3(10-8). Pour sa part, l'Algérien Ramzi Brahimi a perdu, vendredi soir, au second tour face au Marocain Mohamed Amine Hamouti sur le score 6-4 7-5. Brahimi et Mebarki étaient les seuls Algériens parmi les six engagés à avoir composé leur billet pour le deuxième tour. Leurs compatriotes Ibrahim Soltani, Mohamed Réda Ghetas, Amina Arnaout et Ines Chérif ont été éliminés dès le premier tour. Les sélectionnés sont encadrés en Tunisie par l'entraîneur national Wakil Keciba.

Publicité

Republique Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE YAHIA FARES MEDEA

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
ET DE LA FORMATION

RECRUTE 2018

Grades	Spécialité / Condition	Nombre de postes	Mode de recrutement
Ingénieur d'Etat des laboratoires universitaires	Les candidats titulaires d'un diplôme master dans le domaine suivant M : science de technologie, mathématique et informatique, science de la matière, science de nature de vie, science de la terre, les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent Diplôme de master : Domaine : sciences et technologies, sciences de la matière, mathématiques-informatique, science de la nature et de la vie, domaine : sciences de la terre et de l'univers, diplôme d'ingénieur d'Etat : Agronomie, alimentation électrique automatique, biologie, chimie industrielle, économie des hydrocarbures électromécanique électrotechnique exploitation, génie automatique génie chimique, génie civil, génie de l'environnement, génie des matériaux, génie des mines, génie des procédés -, génie des procédés industriels, génie électrique et électronique, génie hydraulique, génie industriel génie mécanique, génie métallurgie, génie minier, géologie, géophysique. Ingénieur physicien mines statistique et planification, traitement des eaux et liquides industriels	02	Sur titre

DOSSIER A FOURNIR :

- * Une demande manuscrite.
- * Une (01) photo d'identité.
- * Notice retiré du site de l'université (sur titre).
- * Une copie de la carte d'identité nationale;
- * Une copie du titre ou diplôme,
- * Certificat de résidence.
- * Certificat de résidence (wilaya de Médéa).
- * Eventuellement les attestations de travail justifiant d'une expérience professionnelle (Avec une clarification du diplôme utilisé).

- * Une copie du contrat pour les employés pré-emploi.
- * Une copie du certificat de classement pour le premier du lot.
- * Etudes complémentaires si disponible.
- * Une copie de l'affiliation pour les attestations de travail chez employeurs privé.

Le dossier complet sera déposé main à main au : (Sous -Direction des personnels et de la formation).

Date de clôture : 15 jours après la parution du présent avis.

Ligue 1 Mobilis - CR Belouizdad Chaouchi et Balegh au Chabab pour deux saisons, la touche d'Aït Djoudi

Contrairement ce qui se colporte ça et là, le CR Belouizdad fait son petit marché en toute sérénité. Dernier bon coup en date, le recrutement du gardien international Faouzi Chaouchi, devenu indésirable au MC Alger et Abou Sofiane Balegh qui n'est pas parvenu à un accord avec le Doyen.

Ainsi, selon une source proche du club, contactée samedi, les deux ex-Mouloudéens ont signé pour deux saisons. Ils viennent ainsi renforcer un rang fait de nouvelles figures à l'image de la riplette sétifienne Nessakh-Boussif-Saïdi, Kenniche (USMA Alger, Keddad (ASO Chlef), Djerar (JSK), Rabti (USM Blida), le duo Bél Abésien Chatal - Chelbab, et, enfin, Boulekhoua, Brameki et Mokrani, tous transfuges du MCA où le Chabab semble avoir pioché à outrance. Il faut dire que l'équipe de Laâkiba a été saignée à blanc avec les départs d'un grand nombre de ses cadres tels le portier international Salhi, l'axial Naamani ou encore Lakroum, pour ne citer que ceux-là. Toutefois, le controversé patron du club Bouhafs a eu la main heureuse en confiant la barre technique à un entraîneur réputé pour être «l'homme des missions casse-cou», Azzedine Aït Djoudi. sûr de son art et complètement zen au moment de prendre les rênes du Chabab, alors que la panique s'installait dans le milieu du Chabab, ce dernier met en place un CRB new look qui, loin des fracas sensationnels, présente déjà une belle gueule. Le reste est l'affaire d'un homme dont la carte de visite est des plus élogieuses, en dépit des cris d'orfraie de ses détracteurs.



AS Aïn M'lila Lakhdar Adjali nouveau coach

L'ancien international algérien Lakhdar Adjali a été nommé nouveau coach de l'AS Aïn M'lila. L'ex-adjoint de Sendjak au MO Béjaïa succède à Cherif Hadjar parti au RC Relizane.

Ce dernier avait mené l'AS Aïn M'lila à accéder en Ligue 1 à l'issue de l'exercice écoulé, et ce, pour la première saison de cette formation dans le deuxième palier. Mais la direction de l'ASAM n'a pas renouvelé sa confiance à Hadjar.

Ligue 2 Mobilis Une semaine décisive pour la JSMB

Après plusieurs semaines de stagnation, contrastée par des réunions interminables et des communiqués de part et d'autre, rien ne semble être fait pour que le club, sorte de son hibernation. Avec le retrait des actionnaires et les hésitations des membres du CSA, la JSM Béjaïa est en train de vivre un été des plus risqués. Après la dernière réunion qui avait regroupé les représentants des actionnaires et le président du CSA, au niveau de la Direction de la jeunesse et des sports, on s'attendait à ce que la situation se débloque.

Mais 6 jours plus tard, pas le moindre signe de mouvement. Le doyen des clubs kabyles, qui avait fini la saison sur fond de crise, continuera ainsi de subir, cette situation qui n'est pas à son avantage. Le conflit, qui est né entre le conseil d'administration de la société et le club sportif amateur n'a fait qu'empirer la situation. Des parties avaient tenté des médiations, afin de permettre au club de sortir de sa torpeur, mais en vain. Les autorités locales de la wilaya de Béjaïa ont, de leur côté, tenté de trouver une solution afin seulement de permettre à la JSMB d'entamer les préparatifs pour la saison prochaine. Mais le dernier accord qui avait été obtenu par le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, Bouatmine, ne semble pas faire avancer les choses. Les supporters du club attendent maintenant que les personnes qui sont en place entament les démarches afin de permettre au club d'entrevoir la lumière.

MC Oran - Une véritable révolution au sein de l'effectif 11 nouveaux joueurs rejoignent les Hamraoua



L'opération recrutement du MCO en prévision de la prochaine saison a touché pratiquement tous les compartiments de l'équipe. Pour créer le fameux choc psychologique et surtout apaiser la tension des inconditionnels du Mouloudia, le président du MCO, Ahmed Belhadj, a tenu à révolutionner son effectif. Après les départs des Bentiba (USMA), Natèche (JSS), Boudoumi (MOB), Benamara (USMH), la libération des Ferahi, Allali, Lakhdari, Abdat et Aoued, il fallait absolument renforcer l'équipe. Le Mouloudia d'Oran a engagé jusque-là deux gardiens de but, à savoir Mazouzi (USMH) et Litim (DRBT), trois défenseurs, Bouchar (ESS), Boudebouda (MCA) et Khoualed (Ohod, Arabie saoudite), trois milieux de terrain, Aït Ouameur (ESS), Bouazza (Al Wihda, Arabie saoudite) et Yettou (JSK) ainsi que trois nouveaux attaquants, Nadji (ESS),

Dousse Kodjo (prêt du DRBT) et Ziri Hamar (JSK). Ce recrutement est diversement interprété par les fans mouloudéens. Certains sont convaincus que certains joueurs n'apporteront rien ou peu de choses. Pour s'éviter une pression supplémentaire et inutile, le président Belhadj Ahmed a souligné que tous les recrutements ont été effectués avec le consentement de l'entraîneur en chef, Badou Zaki. Mais, selon une source proche du club, certains avouent que Baba a recruté sur l'avis de ses nouveaux conseillers d'Alger. A présent, on attend d'officialiser la venue de l'international Belkheiter, soumis toutefois à la lettre de libération de son club, le Club Africain de Tunis. Pour le moment, il est encore prématuré de se prononcer sur le recrutement en attendant la réalité du terrain après le début du championnat. Quelques supporters ont des appréhensions du fait de la présence au marché de certains éléments qui auraient pu donner un plus considérable au MCO, à l'image par exemple du défenseur Salhi (ex-MOB), du milieu Haddad (ex-DRBT) et l'attaquant Belmokhtar (ex-DRBT) partis au CSC, le champion d'Algérie, ou encore Draoui (ex-CRB), Meziani (ex-PAC), Haddouche (ex-ESS) ou Addadi (ex-NAHD). Pour sa cinquième saison à la tête du MCO, le président Ahmed Belhadj s'est dit satisfait à propos de l'opération recrutement et de la valeur des nouveaux éléments engagés. Ces changements sont conçus de telle manière à redonner l'espoir aux supporters mouloudéens pour renouer avec les trophées après les ratages de la saison précédente. Par ailleurs, la hache de guerre entre les actionnaires est loin d'être enterrée. C'est du moins l'impression qui s'est dégagée après l'échec de la tentative du président du club, Ahmed Belhadj, de sceller la réconciliation. Pour rappel, aucune réunion des actionnaires n'a été tenue depuis plus de deux années. Une situation regrettable qui s'est souvent répercutée sur le parcours de l'équipe qui a besoin de sérénité et de mobilisation. Pour réussir sa mission et répondre à l'attente du merveilleux public du MCO, Badou Zaki est tenu de remettre de l'ordre dans la maison en déterminant le rôle de chacun sans que personne s'immisce dans le volet technique.

USM Alger Les Rouge et Noir en stage à Gammarth

L'USM Alger a entamé, ce samedi, un stage de dix jours à Gammarth (Tunisie) qui sera ponctué de deux matchs amicaux, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel. Il s'agit de la première étape préparatoire pour les Rouge et Noir, qui vont enchaîner avec un second stage à Nairobi (Kenya) du 7 au 16 juillet, en vue du match en déplacement à Kigali le 18 juillet face aux Rwandais de Rayons Sport, dans le cadre de la troisième journée (Gr. D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF). La direction du club algérois a confié la barre technique au Français Thierry Froger (55 ans) qui s'est engagé pour un contrat d'une saison renouvelable, en remplacement de Miloud Hamdi, parti à Al Salmiya SC (Koweït). Côté recrutement, l'USMA a assuré jusque-là les services de cinq recrues, en l'occurrence l'attaquant Zakaria Benchaâ (engagé en mars dernier), le défenseur rwandais Emery Bayesenge, le défenseur Mohamed Mezghrani, l'attaquant Aymen Mahious, et le meneur de jeu Mohamed Bentiba, alors que le défenseur Rayane Hais a fini par résilier son contrat quelques jours après avoir signé pour trois sai-

sons. A l'issue de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération, les Usmistes trônent en tête du groupe D avec 4 points devant les Kényans de Gor Mahia (2 pts) et Rayons Sport (2 pts). Les Young Africans de Tanzanie ferment la marche (1 pt). (

Driss Ghimouz nouveau directeur sportif des jeunes catégories

L'entraîneur Driss Ghimouz a été nommé Directeur technique des jeunes catégories de l'USM Alger, a annoncé, jeudi soir, le club de Ligue 1 Mobilis de football. «Driss Ghimouz a été installé, mercredi, comme Directeur technique sportif des jeunes catégories de l'USMA», ont indiqué les Rouge et Noir dans un communiqué diffusé sur leur site officiel, en précisant qu'il sera «épaulé dans sa mission» par trois membres.

Il s'agit de Mustapha Aksouh, Mahieddine Meftah et Azzeddine Berarma, qui était entraîneur des gardiens de but de l'équipe A pendant la saison écoulée. De son côté, le coach Mohamed Mekhazni a été nommé entraîneur de la catégorie des moins de 21 ans, où il sera assisté de l'ancien latéral gauche du club,



Tarek Ghouil. «D'autres entraîneurs, formateurs et éducateurs seront bientôt installés par la Direction technique sportive du club (DTS)» ont ajouté les Rouge et Noir, en précisant que le secrétaire de l'équipe (A) «Mohamed Briki exercera en parallèle le poste de coordinateur sportif de l'équipe A», un poste qui était occu-

pé par Mahieddine Meftah. Azzeddine Rahim, quant à lui, a été nommé deuxième assistant de Thierry Froger à la tête de l'équipe (A), après Karim Khouda, où ils seront secondés par Lyès Benhaha, l'entraîneur des gardiens de but, et par le préparateur physique Adel Labani.

Equipe nationale Le départ de Madjer entériné par le Bureau fédéral

Comme il fallait s'y attendre. Le Bureau fédéral de la FAF, réuni hier en session extraordinaire, a entériné la décision de se passer des services du sélectionneur national Rabah Madjer, dont le départ sera annoncé aujourd'hui lors de la réunion du BF élargie aux présidents des Ligues régionales.

Selon un membre du BF, qui a préféré garder l'anonymat, «Madjer aura deux choix : soit démissionner de son poste contre deux mois de salaire, soit il sera limogé sans recevoir aucun centime, d'autant que nous avons constaté qu'il n'a pas respecté quelques clauses dans son contrat». Du coup, la FAF aurait trouvé la faille pour se «débarrasser» de Madjer, qui ne fait plus l'unanimité. Même si la FAF n'a pas encore trouvé la formule pour «liquider» Madjer. Il reste néanmoins une certitude que l'aventure de l'homme à la célèbre talonnade a pris fin. Arrivé en octobre 2017 en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz, Madjer détient un bilan mitigé avec quatre victoires, dont une acquise sur tapis vert face au Nigeria en clôture des qualifications du Mondial-2018 (1-1, puis 3-0), et quatre défaites de suite. Le dernier revers en date a été concédé le 7 juin à Lisbonne face au Portugal de Cristiano Ronaldo (3-0). Madjer a réagi, lundi dernier, aux «rumeurs» annonçant son départ de la barre technique des Verts, soulignant qu'il était «prêt» à faire le bilan avec la FAF. «Tout ce qui a été dit à propos de mon avenir avec l'équipe nationale sont des rumeurs. Je n'ai pas encore évoqué le sujet ni avec le président de la FAF



(Kheireddine Zetchi) ni même pas avec un membre du Bureau fédéral», a affirmé Madjer, dont les propos ont été repris sur la chaîne sportive El Heddaf TV. Pour le remplacer, la FAF a déjà entamé déjà les démarches pour trouver son successeur. Les noms des deux anciens sélectionneurs des Verts : le Français Christian Gourcuff et le Bosnien Vahid Halilhodzic ont été évo-

qués avec insistance. Halilhodzic, en particulier, qui constitue le vœu des supporters, eu égard de son excellent parcours avec les Verts couronné par une place aux 1/8^{es} de finale du Mondial 2014 au Brésil, a rejeté l'idée de revenir en Algérie, préférant se «reposer», deux mois après son limogeage en avril dernier de son poste de sélectionneur du Japon

FAF Kheireddine Zetchi : «Pas de Championnat à 20 clubs»



Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, présent avant-hier aux travaux de l'assemblée générale électorale de la FAF, a vite démenti la rumeur qui s'est propagée depuis quelque temps au sujet d'un éventuel changement du système de compétition de la Ligue 1 pour porter à 20 clubs ses pensionnaires. Le patron de la FAF a indiqué que cette information n'a aucun fondement et qu'il n'a été jamais question pour son instance de songer à augmenter le nombre des formations exerçant dans le premier palier. Par ailleurs, et s'exprimant sur l'issue de l'AG électorale de la LFP, Zetchi a tenu tout d'abord à féliciter Medouar pour avoir remporté largement le vote, estimant qu'il s'agit d'un choix judicieux des membres de l'AG qui ont placé leur confiance en un dirigeant qui connaît parfaitement les rouages des championnats des deux premiers paliers

ainsi que les problèmes de leurs pensionnaires, vu qu'il a présidé aux destinées de l'ASO Chlef pendant plus de deux décennies. L'homme fort de la FAF s'est engagé en outre à accorder à Medouar plus de prérogatives à même de lui permettre d'avoir les coudees franches pour contribuer dans la relance du professionnalisme en Algérie, un système qui patine depuis sa mise en application en 2010. Evoquant les demandes des clubs de placer l'arbitrage sous l'égide de la LFP, Zetchi a précisé que les lois de la première instance footballistique mondiale, en l'occurrence, la FIFA, exigent que ce volet soit géré par les fédérations, assurant au passage les présidents des clubs que Medouar sera leur porte-parole au sein du bureau fédéral en transmettant leurs préoccupations à la première instance.

Tassadit H.

Naples SC Ghoulam proposé au PSG pour remplacer Berchiche

L'agent du défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, le Portugais Jorge Mendes, aurait proposé les services de son joueur au Paris SG (Ligue 1 française de football) pour remplacer l'Espagnol Yuri Berchiche, sur le départ, croit savoir, ce samedi, le quotidien français *Le Figaro*. Les dirigeants parisiens disposeraient d'un plan bien précis pour Faouzi Ghoulam. L'état-major du champion de France en titre se serait dit intéressé par le profil du latéral gauche du Napoli, mais la direction du club de la capitale aurait également annoncé qu'une possible arrivée du joueur algérien serait assujettie à un départ au poste de latéral gauche, précise la même source.

La clause libératoire de Ghoulam (27 ans), dont le contrat court encore jusqu'en 2022, est estimée à 48 millions d'euros. L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/ France), convoité

notamment par les Anglais de Manchester United, n'a pas été épargné cette saison par les blessures qui l'avaient éloigné des terrains. Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa league, avant de contracter une fracture transversale de la rotule droite, nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale à la clinique Villa Stuart de Rome. Il a été convoqué pour les trois derniers matchs de Naples en championnat, mais sans pour autant effectuer son retour à la compétition. Ghoulam (37 sélections) compte 2 buts en 17 apparitions avec le vice-champion d'Italie, toutes compétitions confondues.



Leicester City Islam Slimani au Sporting?

Le Sporting Lisbonne espère finaliser le transfert de l'attaquant international algérien de Leicester City Islam Slimani avant lundi prochain, croit savoir le quotidien sportif lusitanien *Record*. Le président du Sporting, Bruno de Carvalho, a décidé de récupérer Slimani pour «calmer les esprits des supporters furieux, suite à la décision de plusieurs cadors de résilier leur contrat», sous le choc après avoir été agressés au centre d'entraînement lors du précédent exercice. En 2016, il a rejoint Leicester City, alors champion en titre, mais son expérience en Angleterre a été un échec. Les «Foxes» avaient prêté Slimani (30 ans) lors du dernier mercato d'hiver jusqu'à la fin de la saison à Newcastle où il n'a guère brillé, totalisant 4 apparitions seulement pour 130 minutes de jeu. Outre le Sporting, le buteur des Verts est convoité également par le club chinois de Hebei Fortune, dont les possibilités financières dépassent largement celles de la formation portugaise, confrontée à une crise. Les «Socios» du Sporting tenteront de trouver une sortie de crise à leur club samedi, lors d'une assemblée générale qui pourrait voter la destitution de Bruno de Carvalho.

Ounas en route pour la Fiorentina ?

L'international algérien, Adam Ounas, serait sur le point de rejoindre un nouveau club de Serie A à savoir l'AC Fiorentina selon, la presse italienne. Le joueur de 21 ans aurait été inclus dans l'offre formulée par les dirigeants napolitains avec Lorenzo Tonelli en plus de 55 M€ au dirigeants de la Fiorentina pour s'offrir les services du joueur de 20 ans, Federico Chiesa. Une bonne nouvelle pour l'attaquant algérien qui lui permettrait de gagner du temps de jeu, chose qu'il n'a pas réussi à avoir à Naples. Adam Ounas a pris part à 12 rencontres seulement, cette saison, avec le Napoli.

Betis de Séville Boudebouz vers l'Atlético de Madrid ?

C'est une information que nous tenons de sources sûres, le milieu de terrain international algérien du Betis Séville n'est pas du tout affolé par l'information livrée, il y a quelques jours, selon laquelle le club dirigé par Diego Simeone, l'Atlético Madrid, serait sur ses traces. Ryad Boudebouz qui se plaît bien en Andalousie avec le Real Betis Séville, ne peut rien confirmer tant que ses dirigeants ne lui ont rien signifié. Pour rappel, le site ABC-Séville avait annoncé que le Betis Séville avait reçu une offre concrète concernant Ryad. Il s'agissait, selon le même site local espagnol, d'une proposition du club de la capitale espagnole, l'Atlético. Ryad ne s'affole pas et pense vraiment à bien se ressourcer auprès de sa famille avant de reprendre avec son club, cet été. Peu décisif pourtant durant l'année, l'Algérien Ryad Boudebouz qui a réussi quand même quelques belles prouesses avec le Real Betis Séville en fin de saison, espère recommencer la saison comme il l'avait finie. C'est ainsi que l'ancien joueur de Sochaux, Bastia et Montpellier préfère prolonger l'aventure avec Séville. Après s'être débarrassé de tous ses problèmes de blessures, Boudebouz qui veut disputer l'Europa League, la saison prochaine, a pour but de confirmer avec le club andalou surtout qu'il commence à devenir un joueur important de l'échiquier du coach Quique Setién.

Liassine Cadamuro : «J'attends un bon projet sportif»

L'international algérien Liassine Cadamuro (30 ans), en fin de contrat avec Nîmes Olympique (Ligue 2), a indiqué qu'il attendait un «bon projet» sportif en France ou à l'étranger. «J'attends un bon projet sportif, quelque chose qui me corresponde, ici, en France, ou à l'étranger», a déclaré le défenseur algérien, natif de Toulouse, dans une interview publiée par *France Football*, mais a refusé de confirmer ou de démentir des contacts avec le RC Lens. Il dit cependant que «retravailler» avec Philippe Montanier, coach du RC Lens, «serait avec grand plaisir», rappelant qu'il a été le premier, à la Real Sociedad (Espagne), à lui faire confiance. «C'est lui qui m'a lancé (en 2011). Et ça, ça marque un joueur. Je le connais très bien, j'aime sa mentalité, j'apprécie sa façon de travailler. C'est avec lui que j'ai le plus appris et profité sur un terrain. Et puis, il a une particularité, c'est qu'il n'est absolument pas rancunier et on peut parler de tout avec lui», a-t-il témoigné à propos de l'ex-adjoint de Robert Nouzaret. Considérant, par ailleurs, ne pas être déçu de ne pas continuer avec Nîmes, Cadamuro a indiqué que son arrivée dans ce club était «plus dure» sur le plan personnel qu'autre chose car «il y avait d'autres propositions mais la meilleure pour nous était d'y aller».

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min° Max°	17°/28°	18°/28°	14°/31°	25°/38°	24°/37°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	03:38	12:50	16:41	20:14	21:54

Fête nationale du Luxembourg Le Président Bouteflika félicite le Grand-Duc

Le Président Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au Grand-Duc Henri de Luxembourg à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé son «entière disponibilité» à œuvrer au resserrement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays.



«La célébration de la fête nationale du Grand-Duché de Luxembourg m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour Vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple luxembourgeois ami», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réaffirmer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au resserrement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays en vue de les hisser au niveau qui sied aux aspirations de nos deux peuples», conclut le président de la République.

Bac, 3^e jour

Sujet de science naturelle abordable et à la portée de tous

L'enthousiasme était au rendez-vous, hier, pour les candidats au baccalauréat des différentes filières. Les élèves de la branche sciences expérimentales ont dans leur majorité exprimé leur satisfaction face à un sujet de science naturelle «abordable» et à «la portée de tous». «Beaucoup ont choisi de traiter le premier sujet qui portait sur les enzymes.

Un élève d'un niveau moyen pourrait facilement obtenir un 10. Le 2^e qui était sur la photosynthèse était en revanche moins abordable», a affirmé un candidat de la filière science expérimentale. Pour la branche langues étrangères, les candidats étaient ce matin en face de deux sujets de philosophie au choix.

Dans le premier, l'écrit les invite à disserter sur «la langue autant que caractéristique humaine ou un dominateur commun entre l'humain et l'animal ?» Le 2^e sujet de dissertation sur le

thème «la violence est un indicateur du déclin de l'humanité» était un choix de prédilection pour les nombreuses personnes interrogées. «Le premier sujet était le moins improbable. C'est un thème qui a surpris plus d'un contrairement au 2^e sujet qui était à la portée de tous les candidats, d'autant plus qu'il était prévisible. Nous avons fait plusieurs révisions sur le thème de la violence», résume Hadjer, candidate d'Alger. Dans la branche lettre et philosophie, les candidats devaient se pencher sur un sujet d'actualité aussi bien en Algérie que dans d'autre pays. Il s'agit d'un article controversé qui s'interroge sur «Le pouvoir absolu et sa capacité à assurer la stabilité et la sécurité d'un État». Le sujet a capté l'attention de la plupart des élèves de cette filière qui ont préféré disserter sur cette problématique que de choisir le 2^e sujet sur les sciences humaines. Le calme et

une organisation presque sans faille ont caractérisé la session 2018 du baccalauréat durant son 3^e jour. Le ministère de l'Éducation nationale a plutôt bien réussi la mission d'organiser un bac sans fraude, ni fuite de sujets. La diffusion du sujet d'arabe une heure après le début de l'épreuve, mercredi dernier, premier jour du bac, et la salve de critiques qui a visé les concepteurs du sujet d'arabe filière langue étrangères resteront jusque-là les seuls points noirs pour le département de Benghabrit. Le sujet d'arabe de la filière langues étrangères qui a fait couler beaucoup d'encre a donné lieu à bien des réactions de la part des enseignants de différentes matières. Il s'agit «d'une humiliation volontaire de la part des concepteurs de ce sujet», ont réagi certains enseignants sur les réseaux sociaux. Le texte a qualifié, dans un de ses paragraphes, les enseignants de «géoliers»

et la salle de cours de «prison». «Leur relation avec les apprenants est une relation d'un géolier avec les prisonniers», peut-on lire dans un autre passage. Selon le texte, certains enseignants «n'ont réussi ni dans l'enseignement ni dans leur ambition à ramasser de l'argent». C'est «des géoliers qui courent derrière l'argent», insiste le texte. Les enseignants refusent ces qualificatifs qui font allusion aux revendications socio-professionnelles des travailleurs du secteur de l'Éducation et s'interrogent sur l'objectif de présenter un texte qui s'attaque directement au corps enseignant dans un examen officiel. Autre fausse note, dans certains centres d'examen, les candidats n'étaient pas autorisés à utiliser leurs calculatrices dans l'épreuve de maths bien qu'elle soit autorisée, voir recommandée pour certaines filières.

Houda H.

Coopération algéro-azerbaïdjanaise Louh reçu par le Président de l'Azerbaïdjan

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a été reçu, ce samedi, par le président de l'Azerbaïdjan Ilham Aliyev, à qui il a transmis les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika au titre des efforts qu'il fournit pour «soutenir» l'initiative de l'Algérie dans la stabilité des marchés internationaux du pétrole. Aliyev a salué, de son côté, le rôle du président de la République Abdelaziz Bouteflika «dans le soutien et le renforcement des relations entre l'Algérie et son pays dans le domaine juridique et judiciaire», a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Durant cette audience déroulée en présence du ministre de la Justice Azerbaïdjanais Fikret Mammadov, Louh a passé en revue les relations bilatérales et les moyens de les développer et de les renforcer dans divers domaines, a ajouté la source. Le ministre a évoqué les résultats de sa visite à Azerbaïdjan sanctionnée par la signature jeudi d'un accord sur l'extradition qui fait suite à un mémorandum d'entente signé à Alger en avril 2017 dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé transnational et le renforcement de la coopération judiciaire et juridique entre les deux pays. Lou a eu au cours de cette visite de quatre jours une série de rencontres et de visites dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales dans le domaine de la coopération judiciaire et institutionnelle entre les deux pays.

CRAAG La terre a bougé dans la wilaya de Béjaïa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,9 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu vendredi à 19h42 (heure locale) dans la wilaya de Béjaïa, annonce un communiqué du Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au Sud-Ouest de Barbacha (wilaya de Béjaïa), précise le communiqué.

Media Star 2018

Prolongation exceptionnelle de la période de dépôt des candidatures jusqu'au jeudi 12 juillet 2018

Suite à la demande de nombreux journalistes n'ayant pu achever, publier ou diffuser leurs travaux et après consultation des membres du jury, Ooredoo prolonge à titre exceptionnel, le délai de dépôt des travaux journalistiques de la 12^e édition du concours Media Star au Jeudi 12 juillet 2018. Ainsi, les travaux éligibles au concours, dans les langues arabe, tamazight, française et anglaise, sont ceux ayant été publiés et diffusés dans les médias algériens entre le 12 mai 2017 et le 12 juillet 2018 (inclus). La 12^e édition du Media Star récompense les travaux dédiés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et à l'Économie numérique dans toutes ses dimensions et applications.

Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories :
• Presse écrite généraliste et spécialisée.
• Illustration de presse (dessin, caricature, photo).
• Médias électroniques.
• Programmes radiophoniques.
• Programmes télévisuels.
Comme chaque année, les travaux

journalistiques sont évalués par un jury indépendant composé d'universitaires et de professionnels des médias et des TIC lequel sélectionnera les meilleures œuvres qui seront récompensées lors de cette édition 2018.

Les journalistes souhaitant participer à ce concours, doivent déposer leurs dossiers de candidatures au plus tard le jeudi 12 juillet 2018 à 17h, à l'attention du Président du Jury Media Star 2018, aux adresses suivantes :
• Siège Central : Ooredoo, 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.
• Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina ilot N°137- Point du Jour, Oran.
• Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo.

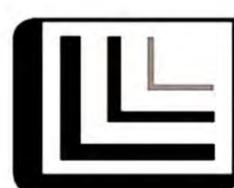
Le règlement du concours, le formulaire de candidature, en arabe et en français, ainsi que toutes les informations relatives au concours sont disponibles pour



téléchargement sur le site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz), rubrique Media Star. Pour toute information complémentaire concernant ce concours, les journalistes peuvent contacter le Département des Relations publiques et Médias via l'adresse électronique : rpubliques@ooredoo.dz



www.lechodalgerie-dz.com

 **L'ÉCHO**
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie-dz.com

